

Partie 1 : Episodes apparus ce mois-ci en pré-production:

1. Programme d'histoire initiation, école primaire : l'Egypte par un guide du pays
 - a. Exposé expérimenté en CP avec succès
 - b. L'Histoire de ce Voyage
 - c. Réflexion sur la création de l'épisode.
 - d. Prise de parti de « Je veux tout savoir »
2. Programme Nature premiers pas : les Roches, les minéraux (dont les cristaux), les minerais et les roches métamorphiques (le cycle des pierres est abordé)
 - a. Exposé expérimenté en CP
 - b. A venir et : Développé dans le sens d'une éducation progressive en Géoscience
3. Quelques mots d'anglais pour communiquer sur la nature

Partie 2 : L'entreprise

1. Nouveaux venus et partenariats :

Audrey BROUSSE : Architecte paysagiste diplômée d'ESAJ, et spécialiste en écologie, milieux végétaux et développement durable. _ Travaux entrepris avec Audrey : développement de la proposition à Monsieur Pierre Déom pour la série Hulotte.

Charles KUNTZ : dessinateur et spécialiste des mangas, chargé du personnage principal, l'enfant de la nature qui représente notre regard. _ Travaux entrepris par Charles : une proposition en 100 représentations du personnage fil conducteur de la première série nature.

Partenariats souhaités et/ou en discussions

2. Point sur les Ordres du jour du mois passé, attente de réactions

Comptes rendus de réunions, du mercredi 06 mai 2009 au 06 juin 2009: **l'Ecran éducatif des rues, ou financer nous-mêmes une partie de « Je veux tout savoir ».**

(Ont participé aux discussions : Jérôme KARDOS, Tanguy COLAS DES FRANCS, Michelle EL SAIR, Christian DUPUY, Marie-Christine DUPUY, Aurélie DUPUY, Thierry KUNTZ)

3. Les travaux du mois prochain
 - Obtenir le soutien de l'ESAJ.
 - Identifier le travail produit en bénévolat et mis en valeur dans les budgets présentés aux institutions.
 - Travail sur le concept encyclopédique (*encyclopédie des apprentissages*) du projet.
 - Travail sur la mise en ligne du projet et la vente de micro-actions pour le financement du projet. Sont concernés les responsables graphiques et webmaster de l'équipe.
 - Organisation d'une rencontre des acteurs, produire les énoncés des sujets qui devront être abordés, développer le réseau de partenaires.
4. Conception de l'Entreprise, Administratif et développements

- Où ira l'argent de Je veux tout savoir, prévisions en développements...
- Une association pour commencer les travaux : l'association de rêve
- La structure de l'entreprise, (cf. Annexe 2, la communication dans l'entreprise, droits et devoirs.)
- Parler d'envies (d'après un cours de monsieur Fabrice GUILLERMET)
- Philosophons : Petit rappel d'un texte qui nous est cher : définition du développement durable par Marguerite YOURCENAR

Partie 3 : Actualités et revue de presse, Articles

- Révolutionnaire : la voiture indienne (Guy NEGRE) à air comprimée 6 000 euros.
- Soutenabilité forte et solidarité démocratique (*la revue durable*)

ANNEXE à consulter en ligne : les sept savoirs indispensables à l'Education du futur par Edgar MORIN publié par l'UNESCO :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001177/117740Fo.pdf>

ANNEXES en fin de document :

1. L'art Egyptien de Jean CAPART, complet sur :
http://www.archive.org/stream/leonssurlart00capa/leonssurlart00capa_djvu.txt
2. La communication dans l'Entreprise, droits et devoirs, d'après une partie du cours de Monsieur Didier DOUCET, juin 2009. Ou Communication institutionnelle et légale dans l'entreprise

Préface

Certains seront surpris du parti pris d'une newsletter si peu synthétique, cependant notre politique est justement d'explorer les sujets en profondeur et d'aller jusqu'à la substance de sujets abordés. Les titres ou les résumés ne nous correspondent pas. Il s'agit, en même temps que de parler d'Entreprise, de parler des matières, des discussions, des sujets d'actualité, d'établir un lien entre les membres de l'équipes qui sont éloignés pour leur permettre de participer et de réagir tant sur le fond que sur la forme que prend ce projet. J'ai choisi de faire un état des lieux le plus complet possible pour informer sur une réalité et non un rêve : si ce projet est parti d'un rêve, il doit prendre pied dans la réalité pour avoir un sens et fabriquer son avenir autour de personnes concernées et au courant.

Laure DUPUY

PARTIE 1 : Episodes apparus ce mois-ci en pré-production

1. Programme d'histoire initiation, école primaire : l'Egypte par un guide du pays
2. Programme Nature premiers pas : les Roches, les minéraux (dont les cristaux), les minerais et les roches métamorphiques (le cycle des pierres est abordé)
3. Quelques notions des milieux : pour terminales dans un programme nature
4. Quelques mots d'anglais pour communiquer sur la nature

1. Programme d'histoire, géographie initiation, école primaire ; l'Egypte par un guide du pays : FAISONS UN VOYAGE.

- a. Exposé expérimenté en CP avec succès
- b. L'Histoire de ce Voyage
- c. Réflexion sur la création de l'épisode.
- d. Prise de parti de « Je veux tout savoir »

a. EXPOSE expérimenté en CP avec succès

Les enfants ont manifesté leur intérêt de manière très significative et ont demandé un deuxième exposé une semaine plus tard développé sous la thématique du voyage et ce qu'on y voit (photos, temples et paysages sélectionnés par l'enfant avec comme consigne de savoir ce qu'il voulait dire pour chaque photo choisie)

Les Egyptiens, comme les Incas, transportaient d'énormes blocs de pierre qui pesaient 100 000 kg

Ils possédaient de nombreuses techniques qui nous échappent encore aujourd'hui

Les immenses blocs de pierre étaient taillés dans le bloc ; tout autour, ils creusaient dans la roche et introduisaient des morceaux de Bois qu'ils trempaient, ainsi le bois gonflait et ils soulevaient des obélisques colossaux... De la taille de nos immeubles. Certains dont l'**obélisque inachevé**, qui se brisa et resta dans la roche pour nous livrer le secret de leurs constructions. Ce devait être le plus grand obélisque taillé au monde.

Un obélisque comme celui-là était toujours taillé près du Nil, car les Egyptiens attendaient que le Nil déborde, créant d'immenses conséquences pour l'**Avenir de l'Humanité...**

Près de 5 000 mille ans d'histoire dans ce berceau de l'Humanité

Les peuples se sont regroupés pour la première fois dans l'Histoire de l'Humanité autour des débordements du Nil qui créait une sorte d'Oasis perpétuel, le long du Nil en plein milieu d'un désert aride.

On voit ici les images des Oasis qui ne sont cependant pas aussi luxuriantes qu'elles devaient l'être à l'époque car aujourd'hui le Nil est maîtrisé par d'immenses barrages qui contrôlent ses débordements.

A l'époque où ont été construites les pyramides, **aucune machine n'existait !!!!!!!**

Pour construire les temples, les anciens égyptiens entassaient des montagnes de sable le long des colonnes pour faire grimper les blocs puis redescendre en gravant sur les murs des millions de **hiéroglyphes** . **Faire lever les mains des enfants pour décrire ce qu'ils voient sur les photos des murs décorés des temples**

Le support dessin animé pouvant accompagner un tel exposé a été pensé en fonction des réactions des enfants : c'est

b. L'Histoire de ce Voyage

...où circulant dans un pays bien réel, d'aujourd'hui et où les paysages défilent, les œuvres du passé nous racontent par le biais d'un guide extrêmement qualifié et pédagogue, c'est-à-dire qu'il répète les informations principales d'un site à l'autre en créant des repères visuels et temporels en prenant appui sur la visite du pays et des temples de toutes les époques ainsi que sur les œuvres plus récentes comme le barrage d'Assouan et ses conséquences sur l'irrigation et l'agriculture en image du pays. Le style de représentation s'apparente à l'iconographie des bibles illustrées pour enfants qui représentent de façons extrêmement fidèles le paysage créé par et le long du Nil.

Le RECIT se déroule le long du Nil en commençant de façon symbolique par la visite de Karnak et de son temple de l'époque pharaonique sur la rive Est du Nil symbolisant la naissance du soleil et la vie (le voyage se terminera au même endroit sur la rive Ouest c'est-à-dire sur la terre symbolique du coucher du soleil, représentant la terre des morts, et où se trouvent la Vallée des Rois, la Vallée des Reines et les tombes des artisans ayant travaillé à la réalisations des tombes royales -et aux leurs qui sont parmi les plus belles.)

Karnak est situé sur la partie haute du Nil dans la Haute Egypte au Sud du pays. C'est ici qu'à peine descendus de l'avion, accueillis et menés par le guide bienveillant, le visiteur part découvrir le temple dans un son et lumière exceptionnel dans sa langue ! Et aujourd'hui nous sommes transportés par la conception gigantesque destinée à transporter les touristes dans un monde qu'on croyait disparu et qui se fait entendre dans un tonitruant accueil et les sons viennent raisonner sur les murs depuis l'ancienne Egypte et c'est un pharaon qui prend la parole, qu'on croit descendue du ciel tant le son est porté haut par des hautparleurs qui semblent étrangement disposés en plein milieu du ciel étoilé. La visite est prévue comme une apparition nocturne sur les murs et entre les colonnes immenses, jusqu'à la pièce d'eau où se termine l'éblouissant spectacle venu d'ailleurs raconter le délirant voyage dans le temps par delà 5 000 ans sous les mêmes étoiles.

Le lendemain, la même visite commence avec le récit du guide, qui n'hésite pas à répéter consciencieusement deux ou plusieurs fois certaines indications essentielles à retenir pour suivre la continuité de la visite qui doit durer trois jours (chaque jour correspond à un épisode : le premier épisode est prévu pour les primaires, le second pour le collège et le documentaire pour le lycée)

Les temples de Karnak et d'Abou-Simbel que nous verrons plus loin datent de l'époque pharaonique, nous allons commencer le voyage par l'époque pharaonique des vivants (rive Est) et terminer par l'époque pharaonique sur la rive Ouest du Nil juste en face, du côté des morts, ainsi les pharaons logeaient-ils dans ces temples immenses de Karnak et de Louxor entre lesquels se prolongeaient, sur une distance de 3 kilomètres, deux rangées d'animaux millions mi-béliers assis comme des sphinx et se faisant face pour les déplacements de Pharaon ; tandis que sur l'autre rive, en face de leurs temples, travaillaient les artisans et les esclaves. Ne sont-ils pas finalement les auteurs de toutes les merveilles qui persistent encore des milliers d'années après leur venue ?

Il faut savoir que le voyage qui nous attend le long du Nil va nous emmener par ordre chronologique de l'époque la plus ancienne, celle des pharaons à l'époque grecque (à Thèbes)

puis à l'époque romaine mais nous n'oublierons pas de regarder le pays d'aujourd'hui, ses paysages et ses aménagements comme le barrage d'Assouan qui a transformé le paysage et retenu les crues du Nil depuis seulement quelques dizaines d'années.

La période pharaonique qui fait le plus parler d'elle aujourd'hui se situe au milieu des 30 dynasties qui se sont succédé. Ce sont la XVIIIème, la XIXème et la XXème dynastie pendant lesquelles ont régné tous les pharaons dont la renommée posthume rendent les noms aujourd'hui mondialement connus. Une scène propose le guide qui demande au hasard quels sont les pharaons dont le groupe de voyageurs dont un enfant (dont la caméra suivra les pérégrinations curieux, intéressé, explorateur mais surveillé et naïf. Il posera des questions, proposera des réponses parmi celles qui peuvent être retenues par un enfant de 6 ans). Tous les pharaons cités font partie ces 3 dynasties :

Aménophis 3, Akhenaton (le premier monothéiste, pour l'enfant : « le premier à ne croire qu'en un seul Dieu : Aton »), Mériméthéa qui vécut selon certaines sources à l'époque de Moïse (ce que semble en tout cas indiquer la mention, au bas de cette statue, du nom d'Israël, et ce pour la première fois dans l'histoire des pierres antiques racontant l'Histoire des pharaons), et bien d'autres comme Toutankhamon où Ramsès 3 qui fut le dernier grand pharaon en Egypte.

Quand on voit cette double rangée de « béliers » qui s'étendait entre les deux temples (Karnak et Louxor), le guide raconte que c'est à l'époque pour que Néfertari et Ramsès 2 puissent se rendre visite que fut construite l'allée. Ces temples démesurés étaient, pense-t-on actuellement, construits en seulement trente ans. Comment étaient-ils construits : c'est indiqué dans l'aménagement du site resté intact, enfoui et protégé par le sable à travers les millénaires. On voit une montagne de sable le long de ce mur : caillasses et sacs de sables étaient entassés pour former des murs d'escalade permettant de transporter chaque pierre jusqu'au sommet du temple. En redescendant, ils gravaient les hiéroglyphes et les représentations des scènes qui leur étaient sacrées. Voyons une scène où sont représentés le Soleil comme un père, la Terre en mère et la Lune comme le fils, ainsi que se les représentaient alors les pharaons qui étaient polythéistes (pour les enfants : qui croient en plusieurs dieux, ce qui pourrait être perçu pour une humanité en paix comme une façon de croire que Dieu peut prendre tous les visages, bon et aimant pour tous, et quelque soit la perception des civilisations : il s'agit d'une même histoire d'amour partagée devant l'image des miracles créés dans la nature).

Ces temples, voilà comment ils les construisaient : toujours dans le même ordre depuis le saint des saints vers l'extérieur en passant par la cour à ciel ouvert, la salle des colonnes ici 134 colonnes, le mur d'enceintes.

Extraits : pour le cours écrit : LEÇONS SUR L'ART (et LE PAYSAGE) ÉGYPTIEN

VOIR LE COURS TRES COMPLET ECRIT PAR Jean _CAPART en 1920 (extrait plus complet en annexe I, à lire en entier sur http://www.archive.org/stream/leonssurlart00capa/leonssurlart00capa_djvu.txt)

La description de l'Egypte a été faite souvent par les voyageurs anciens, grecs et romains, par les Arabes du Moyen âge et par de nombreux écrivains à l'époque moderne.

Rappelons d'abord la formule frappante et brève par laquelle

Hérodote définissait l'Egypte (« un don du Nil »). On pourrait croire que le général arabe Amrou, qui conquiert l'Egypte en 640 de notre ère, connaissait la définition d'Hérodote et qu'il en donnait le commentaire dans sa lettre au Khalife Omar :

« Ô prince des fidèles, peins-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes : voilà l'Egypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouan jusqu'à Mencha, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu du pays. Le moment de la crue et la retraite de ses eaux sont aussi réglées par le cours du soleil et de la lune ; il y a une époque de l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a soumises envers lui. Alors, les eaux augmentent, sortent de son lit et couvrent toute la face de l'Egypte pour y déposer le limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen des barques, aussi nombreuses que les feuilles des palmiers. Lorsque, ensuite, arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, le fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir les trésors qu'il a cachés dans le sein de la terre. Un peuple protégé du ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement la surface de la terre et y dépose des semences que fécondera Celui qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies et qui entretient l'humidité féconde dont le sol est pénétré ; puis, à la plus abondante récolte succède de nouveau la stérilité. C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Egypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide, d'un marécage noir et limoneux, d'une verdoyante prairie, d'un parterre orné de fleurs et d'un guéret couvert de moissons dorées ».

Un savant moderne, Gaston Maspero, a donné, dans sa grande Histoire des peuples de l'Orient classique, une description précise des divers aspects du Nil. Peu de voyageurs avaient eu l'occasion de parcourir l'Egypte dans tous ses coins et recoins d'une manière aussi parfaite que Maspero. Directeur général du service des Antiquités, il avait la mission de veiller personnellement aux ruines et aux fouilles. Chaque année, il avait à cœur de faire un voyage d'inspection, qui lui donnait l'occasion de revoir toujours à nouveau les rives du fleuve, de compléter et de contrôler ainsi les impressions qu'il avait ressenties. C'est pourquoi son témoignage, particulièrement important, permet de négliger la masse des descriptions, pour ne retenir que les traits principaux de la sienne.

Voici d'abord comment il a caractérisé les deux parties principales de l'Egypte. Après avoir signalé les trois bouches principales du Nil, qui se jettent dans la mer, en divisant le Delta en deux secteurs à peu près égaux, Maspero s'exprime de la façon suivante : « Les trois grandes Voies sont réunies par un lacs de rivières artificielles, de canaux, de fossés, les uns naturels, les autres creusés à main d'homme, qui s'ensavent, se ferment, se rouvrent, se déplacent sans interruption, se ramifient en veines innombrables à la surface du sol, répandant partout la vie et la fécondité. Le réseau se rétrécit et se simplifie à mesure qu'on s'élève vers le Sud, la terre noire et les cultures s'amointrissent, la ligne fauve du désert apparaît, les montagnes de Libye et d'Arabie se relèvent, se rapprochent, resserrant de plus en plus l'horizon : au point où l'on dirait qu'elles vont se réunir, le Delta finit et la véritable Egypte commence. C'est une simple bande de terre végétale, tendue du Nord au Sud entre deux régions de sécheresse et de désolation, une oasis allongée au bord du Nil, créée par lui, nourrie par lui. Deux rangées de hauteurs presque parallèles la pressent et se poursuivent sur tout son parcours, à la distance moyenne de 20 kilomètres ».

Voici maintenant sa description des rives mêmes du fleuve : Il file d'un jet puissant et régulier, sous des berges noires taillées droites dans le terreau d'alluvion. Des bois légers de dattiers, des bouquets d'acacias et de sycomores, des carrés d'orge ou de blé, des champs de fève ou de bersim, çà et là une coulée de sable que le moindre vent soulève en tourbillons, et sur le tout, un grand silence, interrompu à peine par des cris d'oiseaux ou par un chant de rameurs dans une barque qui passe... Le même paysage recommence et recommence pendant des journées. Partout les mêmes bois alternant avec les mêmes champs qui verdoient ou poudroient au soleil, selon la saison : le Nil déroule du même mouvement ses méandres semés d'îles et ses berges abruptes ; les villages succèdent aux villages, à la fois riants et sordides sous leur couronne de feuillages ».

(suite voir Annexe 1)...Nous avons ainsi rencontré les principaux matériaux mis en œuvre dans les grandes constructions antiques : le calcaire, le grès et le granit, que les architectes ont combinés de la manière que nous verrons plus tard.

Enfin, il convient d'attirer, dès maintenant, l'attention sur un élément qui a joué un rôle fondamental dans l'architecture de l'ancienne Egypte : le limon du Nil. Les habitants l'ont trouvé partout à leur disposition. Encore humide de l'inondation, ils le ramassaient, le mélangeaient parfois à de la paille hachée pour lui donner plus de consistance ; ils le moulaient en blocs réguliers, disposés en rangs sur le sol, où les rayons du

soleil leur donnaient rapidement une consistance suffisante pour être employés immédiatement aux constructions.

Profitons de ce passage pour annoncer le second cours proposé comme initiation à l'enseignement de la nature : c'est le cours sur les roches, les minéraux, les minerais et les roches métamorphiques dans l'ordre du cycle des pierres. Ainsi, l'enseignement de l'environnement peut-il être une toile de fond pour l'ensemble des apprentissages.

c. Réflexion sur la création de l'épisode.

Le cours sur l'Egypte, en première approche, peut être un long métrage, ou trois épisodes selon les budgets, il s'articulera autour d'un paysage bien réel et actuel, emportant le visiteur dans un voyage, qui s'intéresse à tout et appuyé sur le fait qu'il a les yeux bien ouverts, n'oubliant ni les habitants ni les plantes, ni les oiseaux, son chemin étant son lieu de découverte, du passé et du présent.

Il est envisageable d'emprunter le style littéraire employé par l'auteur des lignes qui vient d'être cité ; c'est une histoire dans l'histoire, celle du paysage, qui raconte souvent très bien l'âme d'un pays. (Style littéraire utilisé par exemple par Diderot), moyennant le recours aux frais pour les droits d'auteurs des descendants de Monsieur Jean CAPART).

La visite de l'Egypte se fera dans ce sens : des sites d'Abou-Simbel (où on a déplacé la montagne pour la protéger) aux pyramides, puis d'Edfou à Kom-Ombo, puis le grand barrage d'Assouan (4 000m) et le lac Nasser (le plus grand lac artificiel au monde, il a une longueur de 500 km, pénétrant de 150 km dans le territoire du Soudan et il est large de 500m), suivi de la visite à l'Obélisque inachevé de la reine Hatchepsout, une promenade en felouque, nous amènera à un village nubien, puis on reviendra à la Vallée des Rois et à la Vallée des Reines...

Ce dossier constitue une base de travail comme sont invités à en rapporter chacun des membres de l'équipe de « Je veux tout savoir » de leurs propres expériences et intérêts, sachant que chaque membre dispose de spécialités uniques empruntées à ses passions. C'est pourquoi ce modèle n'est qu'un des aspects possibles que peut prendre la libre expression personnelle requise dans l'exercice.

Tous les membres de l'équipe peuvent associer à leur gré les amis de leur choix à la production des contenus.

Ces dossiers s'appellent les dossiers de spécialistes. Je rappelle la formulation de nos attentes pour la production de ces dossiers : L'information globale est classée dans un ordre croissant d'informations partielles pouvant être transmises de façon originale ou pertinente et pouvant atteindre le degré de la connaissance le plus élevé d'un cursus d'études supérieures. Il est convenable qu'un dossier dit de spécialiste soit assorti d'une première proposition pour la mise en scène de l'épisode qui doit rendre l'apprentissage agréable ou facile. Ici par exemple, la proposition est de tourner la visite à la manière d'un voyage réel où un enfant découvre et pose les questions mais aussi perçoit le monde et l'environnement avec son regard d'enfant.

Ces dossiers abordent toutes les matières et doivent répondre à un critère encyclopédique, emprunt des valeurs immortelles dictées par notre pleine conscience, et dans un esprit de sauvegarde de ce que la société produit de meilleur et d'indispensable pour ceux qui viendront après.

Le dossier contient également un contenu iconographique photographique récolté lors d'un voyage en Egypte en avril 2009.

d. Prise de parti de « Je veux tout savoir »
--

D'autre part, nous formulons un principe utopiste réalisable selon lequel tout le monde devrait enseigner ses passions.

Et nous les prenons toutes car les passions sont mues par l'amour des hommes à vivre, et la transmission de ces passions, des uns vers les autres, notamment les plus jeunes, est un mode de comportement qui favoriserait une meilleure entente.

Ici, le dossier s'accommode d'une expérience, du concept de voyage de découverte effectué par un enfant et de son intérêt pour le sujet, puis de celui de sa classe qui a demandé un deuxième exposé après celui qui avait été improvisé sur le vif le jour de la rentrée ; il s'appuie également sur un document remarquable, extrait des archives belges du début du XXème siècle et extrêmement pertinent pour une approche du paysage : à la fois parlante et poétique ; deux conditions essentielles à une bonne initiation et à une bonne communication en matière de paysage.

Pour les primaires, le dessin-animé est un conte narratif où le paysage prend une très grande place, raconté sur l'image par des mots choisis dans les meilleures méthodes (ici le texte de Monsieur Jean CHAPART, accompagné d'une proposition de méthode éducative qui se base sur les exposés de retour de vacances et donc d'expériences de vécus des enfants).

En premier lieu le programme traite de l'antiquité en Egypte, jusqu'à l'arrivée des premiers chrétiens. La suite du programme, au collège reprendra le sujet à cette époque.

Esquisse du dessin animé collège :

Pas d'Egyptiens sur le trône pendant 2050 ans. L'empire gréco-romain, en Egypte, fait partie du cours des primaires. Le dessin-animé doit être également attrayant pour les classes supérieures et à cette fin, ils doivent être d'une suffisamment bonne qualité pour plaire également aux adultes ; grâce et y compris grâce à une bande sonore de haute qualité.

Il convient donc pour les classes supérieures, du collège, de poursuivre par : les premiers chrétiens en Egypte qui ont laissés des traces remarquable (et d'autres moins sur les murs des temples qu'on peut encore voir aujourd'hui). 1517 l'empire Ottomans en Egypte, 1798 Napoléon, 1801 Turquie, 1892 Anglais, ...en Egypte bien sur.

À partir de 1952 premier président égyptien, le programme devient un **programme de lycéens**.

Pour conclure : il serait intéressant de développer le concept proposé à l'époque dans la série des cités d'or, c'est-à-dire de proposer un partenariat avec **les émissions « le dessous des cartes »** et de les diffuser en fin de dessin-animé. C'est une production d'Arte, qui figure justement parmi les partenaires que nous souhaiterions associer au projet de « Je veux tout savoir » ; Le contenu de l'émission aborde l'Egypte sous un aspect géopolitique illustré et bref.

2. Programme Nature premiers pas : les Roches, les minéraux (dont les cristaux), les minerais et les roches métamorphiques (le cycle des pierres est abordé)

EXPOSE expérimenté en CP

Les pierres telles que le grenat et le jade étaient récemment abordées par le biais d'une poésie par une maîtresse des écoles pour une classe de CP et la production de « Je veux tout savoir » en a profité pour dessiner une base d'éducation sur les roches et les minéraux.

L'exposé s'est déroulé dans la classe, présenté par un élève de CP et a été très bien reçu. Les panneaux préparés pour lui étaient assortis de sachets contenant une dizaine de petites pierres parmi les minéraux (jade, labradorite, calcédoines bleue, cristal de roche... choisis pour leurs couleurs différenciables) et de quelques objets parmi les différents minerais (cuivre, mercure, fer ... à cheval, argent, étain...). Dans le second sachet des roches (granites, grés, calcaires, feldspaths...) et roches métamorphiques parmi lesquels des obsidiennes et grenats. Pour l'aspect ludique, l'exercice consistait après une brève présentation à faire piocher aux enfants des pierres dans les sachets et de leur faire deviner, par rapport aux photos prises sur les panneaux, le nom de celles qu'ils avaient dans les mains.

La présentation :

La présentation a été conçue comme la base nécessaire avant d'aborder des pierres comme le jade et le grenat.

Elle était assortie de deux panneaux, sur le premier une petite histoire de la roche et sur le second des photos de minéraux puis de minerais présents dans les veines et les cassures de la roche (à l'intérieur des roches).

Le premier panneau raconte cette histoire en commençant par une photo de la terre, coupée et sur laquelle on peut voir le noyau et la croûte terrestre, faisant apparaître la chaleur interne par la couleur du magma.

L'enfant désirait ensuite parler des dorsales océaniques en racontant que les océans se forment par la poussée centrale des lignes de volcans en poussant de chaque côté les terres

et laissant au milieu un creux qui se remplit progressivement de l'eau des océans (manière originale de ne pas parler tout de suite de tectonique des plaques mais de volcans, et donc de magma qui est le cœur de la formation des roches). Une seconde photo illustre également un autre lieu de formation et de stock des pierres, c'est une photo qui illustre les poches d'eau souterraines et autres fractures dans lesquelles les éléments vont s'amasser et être transformées. Au milieu du panneau une grosse poche représente le magma au cœur de tout le reste. Dans cette poche sont représentées les roches les plus courantes et toutes issues du magma.

Une flèche représentant l'usure et signifiant la transformation des roches par le débris : formation des roches sédimentaires (mot non cité dans l'exposé à cet âge), néanmoins la flèche indique que ces roches vont devenir des craies, du sable et des débris, et est suivie d'une autre flèche vers le bas qui montre cette fois la tectonique des plaques à proprement parler, et on voit un morceau du sol d'un océan s'enfouir sous le continent. « En s'enfonçant, certaines roches sont tellement écrasées qu'elles se métamorphosent en roches métamorphiques et c'est là que se trouvent l'obsidienne ou le grenat.

Le second panneau montre seulement les photos sur lesquelles sont affichés les noms des minéraux et plus bas, collés sur une feuille de papier d'aluminium des représentations typiques des différents minerais (métaux) également présents dans les roches.

La maitresse a utilisé le jeu comme récompense pour les enfants de la classe, les panneaux sont restés affichés dans la classe et les enfants peuvent soit apprendre à lire en lisant les noms des pierres (noms écrits en écriture reliée). Les enfants ont comme récompense le droit de piocher une pierre et de deviner son nom.

b. A venir et développé dans le sens d'une éducation progressive en Géo-science

4. Quelques mots d'anglais pour communiquer sur la nature:

Anthologie de poésie anglaise, extrait : John MILTON, *Lycidas*, 1715

Derechef, ô laurier, et derechef aussi,
Myrtes sombres, et toi, **lierre** jamais flétri,
Je viens **cueillir** vos **baies** encore **âpres** et **dures**
Et de mes doigts par force rudes
Vos feuilles dispersées avant **l'an mûrisseur**.
Une contrainte amère, un bien cruel malheur
A déranger le **cours de vos saisons** m'engage,...

Yet on more, O ye laurels, and once more
Yet myrtes brown, with **ivy** never sere,
I come **to pluck** your **berries** **harsh** and **crude**,
And with forced fingers rude,
Shatter **your leaves** before the **mellowing year**.
Bitter constraint and sad occasion dear
Compels me to disturb **your season** due

Il s'agit d'un thème, qui pourrait être envisagé lors des discussions qui portent sur l'apprentissage des langues étrangères. Les épisodes de langues sont en préparation mais même à plus lointaine échéance, il est bon que les propositions soient partagées. Encore une fois tous les travaux sont réunis dans un classeur par thème appartenant aux spécialistes. Et toutes les propositions sont les bienvenues.

Partie 2 : L'entreprise

1. Nouveaux venus et partenariats
2. Points sur les ordres du jour du mois passé
3. Les travaux du mois prochain
4. Conception de l'Entreprise, Administratif et développements

1. Nouveaux venus et partenariats :

Audrey BROUSSE : Architecte paysagiste diplômée d'ESAJ, et spécialiste en écologie, milieux végétaux et développement durable. _ Travaux entrepris avec Audrey : développement de la proposition à Monsieur Pierre Déom pour la série Hulotte.

Audrey Brousse

90 boulevard de l'Impératrice
62630 Etaples
06.81.80.52.33.
audreybrousse@gmail.com
Née le 02/10/1984

Architecte - Paysagiste

Mon objectif : travailler dans une structure d'aménagement du territoire, préoccupée par les enjeux environnementaux et paysagers.



Expériences

CDI
(depuis mars 2009)

Stage
6 mois
(mars - septembre 2008)

CDD
6 mois
(janvier - juillet 2007)

Stage puis CNE
7 mois
(mai - décembre 2006)

Chargée d'études aménagements paysagers et terrains sportifs

Cabinet PMC Etudes (Le Touquet)

- Suivi de chantier pour l'aménagement d'un parking paysager, commune de Neauphle le Château (Yvelines),
- Aménagements paysagers autour de terrains multi-sport, commune de Bruyères-le-Chatel (Essonne), commune de Fougères (Ile-et-Vilaine),
- Implantation d'un terrain de football en synthétique, étude de terrassement, commune de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais),
- Missions de maîtrise d'oeuvre : dossiers suivis de l'APS aux OPR, relations directes avec le maître d'ouvrage, les entreprises,
- Rédaction d'un mémoire environnemental pour la promotion des aménagements durables, valorisants et respectueux de notre environnement.

Assistante d'études environnementales

Cabinet d'ingénierie Iris Conseil Infra (Saint Quentin en Yvelines)

- Dossier d'études de faisabilité et d'opportunité pour le contournement routier de Romilly-sur-Seine (Aude),
- Etudes d'impacts pour l'insertion des tramway de Besançon et de Brest,
- Préparation de la Déclaration d'Utilité Publique dans le cadre de la requalification de la RD920 (Hauts-de-Seine),
- Dossiers d'analyse végétale et paysagère (Besançon, Romilly),
- Formation interne aux études de trafics, de déplacements et d'itinéraires.

Architecte - Paysagiste

Bureau d'études de paysage Endroits en Vert (Villeneuve-la-Garenne)

Assistante paysagiste puis Architecte-Paysagiste

Bureau d'études de paysage Trait Vert (Asnières-sur-Seine)

- Projets urbains de résidentialisation (Colombes, Mantes-la-Jolie),
- Projets d'espaces verts (squares à Asnières, jardin de la bibliothèque à Bois-Colombes, jardin du colombier à l'Hay-les-Roses),
- Projet périurbain d'aménagement d'une piste cyclable, parking et merlon (Courtry),
- Montage de dossiers des phases APS jusqu'au DCE.

Formations

2007 - 2008
niveau bac + 5

2003 - 2007
niveau bac + 4

2003

Master professionnel Espace & Milieux - Université Paris 7 Denis Diderot

Spécialité gestion de l'environnement et développement durable

- Gestion, aménagement et protection du territoire,
- Connaissance des acteurs du territoire, compétences institutionnelles,
- Etudes cartographiques (SIG).

Projet d'études à Figuig (Maroc) : mise en place d'une politique d'intégration des espaces verts, tenant compte du contexte environnemental (coopération décentralisée avec le Conseil Général du 93).

Ecole supérieure d'Architecture des Jardins et du Paysage de Paris (ESAJ)

Formation au diplôme d'architecte-paysagiste

- Création, aménagement et gestion des espaces verts et paysages,
- Architecture, modélisme, urbanisme, droit de l'environnement, botanique, et technique des travaux,

Projet d'études à Thoiry (Yvelines) : aménagements paysagers et création d'un complexe hôtelier dans le cadre de l'extension de la réserve africaine (travaux en cours de réalisation).

Baccalauréat Sciences Economiques et Sociales

Compétences

Informatiques
manuelles
langues
autre

Volet Office (Word, PowerPoint, Excel), Pack Adobe (Photoshop, Illustrator, Indesign), Autocad, GeoMensura, SketchUp, MapInfo.

Peinture, dessin, croquis, esquisses, maquettes, plans, coupes, perspectives.

Anglais : intermédiaire ; Espagnol : notions

Titulaire du permis B.

Loisirs

Loisirs

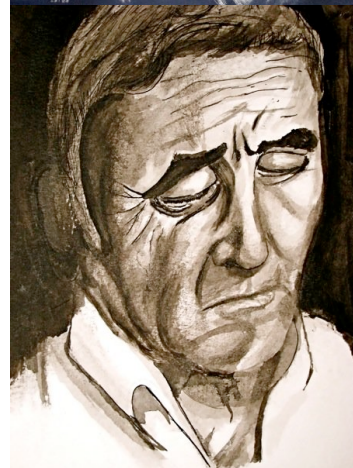
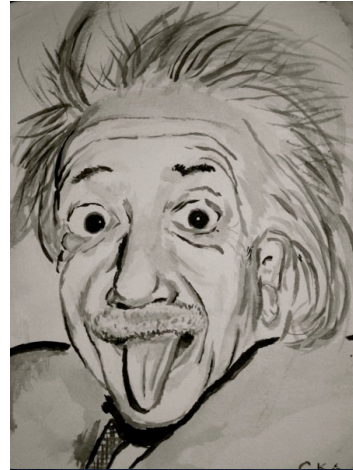
Voyage

- fort intérêt pour la faune sauvage, l'architecture créole et médiévale, les châteaux forts, les voitures de collection, la marche à pied et le VTT.

- J'ai vécu en Afrique de l'Ouest ainsi que sur l'île de la Réunion.

Charles KUNTZ : dessinateur et spécialiste des mangas, chargé du personnage principal, l'enfant de la nature qui représente notre regard. _ Travaux entrepris par Charles : une proposition en 100 représentations du personnage fil conducteur de la première série nature.

Illustration press-book de Charles :



Il doit être attachant simple et traits jeune mais pas très définissable peut être entre 10 et 15 ans, on peut imaginer de le faire grandir dans la série donc on peut commencer vers 10 12 ans il a le regard curieux, malicieux brillant d'intelligence de la nature il comprend tout et il est habillé simplement un t-shirt vert par exemple assorti à ses yeux mais la couleur viendra après. Il est souriant ou pensif il pense vite et court vite il est vif comme l'éclair et très pur de pensée et ça se voit sur son visage. Il parle peu et est dans le secret de la nature. Il a le regard qu'on veut faire acquérir aux enfants, ouvert sur l'environnement des plus petites plantes aux grands oiseaux...

Partenariats souhaités et/ou en discussions

Parmi les partenaires dont nous souhaitons obtenir le soutien : **Arte** (pour les documentaires), **Monsieur BOURNERIAS**, l'auteur dont l'œuvre identifie clairement le manque de l'enseignement général pour les classe de Lycée et permettant d'accéder à la connaissance minimum et scientifique pour produire des botanistes dans la prochaine génération, **Monsieur Pierre DEOM**, auteur de la hulotte qui n'a toujours pas donné son accord définitif, mais qui laisse avancer le projet pour une propositions de qualité sur son support, **Greenpeace**, qui pourrait soutenir l'association dans un premier temps, **l'UNESCO**, qui a été chargée par l'ONU de la mise en œuvre de la DEDD (Décennie de l'Education au Développement Durable), les bureaux d'Ecologie appliquées : **Biotope**, **Biosphère**, **Biodiversita** : Bureau d'études spécialisé en écologie des milieux naturels, **OGE**, le **Muséum d'Histoire Naturelle**, les **faculté de Rouen** (flore sauvage), **Orsay**, **Montpellier**, le réseau SCÉRÉN qui est un réseau d'établissements publics ayant une mission commune : répondre aux besoins des acteurs et des usagers du système éducatif, en proposant un accueil, en offrant de la documentation, des éditions, des animations pédagogiques et de l'expertise en ingénierie éducative..., **Monsieur François RAMADE**, ingénieur agronome, docteur ès-sciences, est actuellement professeur d'Écologie à l'Université de Paris-Sud (Orsay) et spécialiste de l'Education à l'environnement, le **CNDP**, Centre National de Documentation Pédagogique, les **CRDP**, Centres Régionaux, **Monsieur ARNAL**, Directeur du Service des Etudes d'Impact de la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Ile de France, **Monsieur Filoche**, co-auteur de l'Atlas de la Flore sauvage, biodiversité de la Seine Saint Denis, Le **CERIMES**, Centre de Ressources et d'Informations sur les Multimédias pour l'Enseignement Supérieur. Le **Ministère de l'écologie et de l'Aménagement du territoire**, le **Ministère chargé de la Relance**. Et **MILAN jeunesse**, **Jean-Louis LAVILLE**, la **Revue Durable**, **Stella BARUK**...liste à poursuivre, toutes les propositions des associés et partenaires sont les bienvenues.

2. Point sur les Ordres du jour du mois passé, rappels du contexte

Comptes rendus de réunions, du mercredi 06 mai 2009 au 06 juin 2009: l'Ecran éducatif des rues.

Introduction

Rappel du texte qui se limite à un plan. Il reste que toutes ces approches doivent être développées pour commencer ce qui constitue notre apport financier propre pour « Je veux tout savoir » : ce projet raconte l'histoire d'un support et d'un aménagement, c'est l'Ecran éducatif des rues. Un concept de l'Entreprise qui doit cependant encore être plus largement validé par l'équipe.

Ce support est destiné à diffuser en continu les programmes de l'enseignement général de l'école au lycée par le biais de documentaires ou de dessins-animés aux horaires de sortie d'école par exemple et autres horaires appropriées pour servir le projet tout en prenant soin d'éviter toute concurrence à l'école, mais certains endroits seraient clairement à l'abri de cette concurrence. En effet ces programmes scolaires excluent toute propagande et toute publicité depuis leurs conceptions et dans toutes leurs révisions par les instituteurs.

Ces connaissances sont reconnues d'utilité publique, et ainsi placardées, elles peuvent permettre de jouer le jeu d'aimer apprendre et transmettre ce goût. Il se peut que certains cours passionnants permettent à certains de trouver une voie (ce qui, dans l'état des mouvements qui sont à prévoir entre les métiers qui produisaient de la pollution et qui doivent être réformés ou réorientés vers des métiers qui permettent la survie de l'humanité, semble presque une mesure de crise)

A cela s'ajoute une main tendue aux jeunes défavorisés qui, ayant abandonné l'école parfois trop jeunes, aspirent à retenter de rentrer dans le système éducatif, et ainsi à ne pas être exclus de la connaissance qui y est dispensée, à rattraper le retard pris depuis leur sortie du système scolaire.

D'une autre façon ce peut être un lieu de culture pour tous, aussi bien en favorisant le lien social autour d'un événement public, qui se prête aux rapports de bon voisinage, autour de l'éducation, que pour les plus démunis qui peuvent accéder à l'éducation

Prenant appui sur deux grands thèmes d'actualité : « favoriser l'éducation pour tous » et « l'éducation tout au long de la vie » par exemple.

Le plan qui suit décrit brièvement les étapes de l'analyse qui devrait être proposée à l'ESAJ dès lundi 07 juin :

PLAN

Introduction

Le contexte, les quartiers, différents cas de figure,
Une solution qui fait évoluer le paysage urbain, et le développement :

L'ECRAN EDUCATIF DES RUES

I. Objectifs.

1. Favoriser « l'Education Pour Tous »
2. Tendre la main aux jeunes ayant abandonné leurs études vers 14 ans dans certains quartiers dits « chauds » en leur permettant de se réinsérer.
3. L'ouverture aux examens des plus pauvres et Sans domiciles...
4. Favoriser la cohésion sociale.

II. Stratégie .

1. Quelques études de cas
2. Appels d'Offres aux paysagistes et ethnologues.

III. Mise en place et programmations

1. Les horaires
2. Programmation et petit écran de contrôle
3. Variantes
4. Matériel

IV. Notre intérêt :

Trouver le financement nécessaire pour développer dans un premier temps les contenus des enseignements pour « *Le plaisir d'aimer la nature* » attaché à répondre à l'Objectif d'éducation au développement durable (DEDD), puis les autres contenus des séries de dessins animés éducatifs de « *Je veux tout savoir* »

Compte rendu de réunions, du mercredi 06 mai 2009 au 06 juin 2009: l'Ecran éducatif des rues.

Ont participé aux discussions : **Jérôme KARDOS (recherche en éducation), Tanguy COLAS DES FRANCS (expert du paysage et du développement durable), Michelle EL SAIR (paysagiste conseil), Christian DUPUY (maire), Thierry KUNTZ (commerce de Home cinéma)**

- Jérôme KARDOS - Laure DUPUY : conception du plan proposé
- Tanguy COLAS DES FRANCS - Michèle EL SAIR- et Laure DUPUY (rapporteur)
- Christian DUPUY, maire
- Thierry KUNTZ, Commerce de Home cinéma :

Aiguillage sur le chemin à suivre :

Pour Je veux tout savoir :

Une révision complète du texte de présentation est à prévoir, et/ou une publication d'un document officiel en 2 pages et un autre en 6 ou 10 pages.

Pour l'écran éducatif des rues :

Réunir un modèle type d'équipe compétente sur un site donné, avec en charge du projet : des associations de quartier, des paysagistes en charge du quartier et autres compétences réunies, voir enseignants ou passionnés, sur le thème du lieu, ou mur à utiliser pour ce qu'il semble plus durable d'envisager sous la forme de projections via projecteurs (dans une conception plus économique mais peut être moins attractive).

Sur la conception : la conception de l'Ecran Educatif doit se faire comme un **Outil** mis à disposition

Il semble préférable de continuer à travailler sur les contenus pas en toile de fond mais en priorité, qui nous est propre, et développer des partenariats autour de la thématique_ conception et réalisations de documentaires sur les contenus avec Arte, la Cinquième, et toutes les chaînes éducatives, francophones ou intéressées par exemple.

Développer une mise en forme spécifique à l'Ecran éducatif est une conséquence qui se développe autour du principe que c'est s'attaquer à une industrie et un mode d'expression nouveau type « cinéma de quartier » et qu'il est apparu en premier ressort pouvoir être proposé à des lobby comme Gaumont, mais qu'il semble possible de confier aux institutions étant donné l'intérêt manifesté par certains politiciens dans les ministères de l'écologie et de l'aménagement et au ministère chargé de la relance, si les retours se confirment.

La progression du projet exige de consulter et de réunir dans des **synthèses les travaux existants** en vertu de la symbiose de la réponse à ces questions : **Quels programmes/Quelle éducation**

Relever les contre-exemples d'écrans publics diffusant en boucles certains sujets, peut-être déjà trop répétitifs, avant d'autres critiques plus sévères.

La culture cinématographique ne se prête pas nécessairement à ce type de diffusion, développer sur l'originalité de la valeur ajoutée à un quartier d'entrer dans un programme novateur et porteur d'un nouveau souffle pour ... ce qui semble être **un écran moyen**.

Le phasage est à développer à raison d'une première orientation sur la thématique de l'Education au Développement durable, sur 3 ans en exclusivité. Evitant dans un premier temps un cours strictement appliqué aux programmes des classes pour éviter l'attraction des jeunes en dehors des salles de cours Le temps de la mise en place du programme d'enseignement général doit être utilisé par les enseignants pour définir les enjeux auprès des élèves, pour qu'ils comprennent l'importance de ne pas abandonner la classe. Le support ne dispense surtout pas d'un accompagnement pédagogique où peut prendre part une discussion ouverte avec un responsable chargé de l'enseignement.

Il a paru lors de la réunion que **l'Ecran Educatif, concept d'Aménagement** pourrait être renommé (appel à propositions)

La conception de l'association de soutien à « Je veux tout savoir » a paru pertinente (l'association de rêve) dans la mesure où elle permettra de demander les premières subventions à des prix raisonnables pour financer au moins trois temps plein en pré-production et permettre des appels de fonds. Peut se joindre qui veut à l'association parmi les associés du programme « Je veux tout savoir » ou « le plaisir d'aimer la nature ».

De nouveaux partenariats sont envisagés : Greenpeace ou Biotopie par exemple, Arte comme déjà mentionné plus haut.

Pour l'obtention des subventions, il est nécessaire de formuler une liste la plus complète possible des travaux à fournir (précités et ajoutés) pour l'équipe chargée des travaux préliminaires de l'entreprise. L'association serait la bénéficiaire des aides de soutien.

Il convient également de communiquer avec des municipalités pouvant être intéressées par l'action et de déterminer avec elles si ce projet doit être un lieu collégial ou pas.

Il faudra aussi prévoir de préparer **une rencontre de partenaires** et spécialistes à la sortie de laquelle viendra un travail **mise à plats des contenus des débats** qui devront donner

les grands axes des travaux à venir et **apporter des réponses aux questions qui nécessitent des prises de décisions concertées.**

- Christian DUPUY, maire :

D'après Monsieur Christian DUPUY, maire dans les Hauts de Seine, le projet pourrait être présenté au titre de la relance dans le contexte socio-économique de crise au ministère chargé de la relance de Monsieur Patrick DEVEDJIAN.

- Thierry KUNTZ, Commerce de Home cinéma :

Le projet est viable d'un point de vue purement technique et les écrans de 2m50 maximum prévus pour l'extérieur sont des produits qui existent déjà et qui peuvent être compris dans un programme d'aménagement, y compris les renforts à prévoir pour une incrustation dans les murs et un système de sécurisation pour la somme globale, aménagement compris dans une enveloppe de 150 000 euros pièce. Le tarif reste cependant à débattre avec le fournisseur pour une proposition d'installation de plusieurs écrans tests dans l'aménagement de sites pilotes.

3. Les travaux du mois prochain

- Obtenir le soutien de l'ESAJ, devenir un projet de grande école du paysage.
- Identifier le travail produit en bénévolat et mise en valeur dans les budgets présentés aux institutions.
- Travail sur le concept encyclopédique (*encyclopédie des apprentissages*) du projet.
- Travail sur la mise en ligne du projet et la vente de micros actions pour le financement du projet. Sont concernés les responsables graphiques et webmaster de l'équipe.
- Organisation d'une rencontre des acteurs, produire les énoncés des sujets qui devront être abordés, développer le réseau de partenaires.

Obtenir le soutien de l'ESAJ.

Afin de produire des fonds pour la production des dessins, l'ESAJ pourrait trouver en échange de son soutien le moyen de bénéficier de fonds propres dans la perspective de développer, au niveau national, l'Ecran éducatif des rues.

Ce projet permettrait le soutien et/ou concours des enseignants hautement qualifiés de l'école.

Le projet prendrait appui sur l'école et permettrait en même temps à l'école de tenir un discours sur la scène internationale par le biais de l'éducation et comme représentant de professionnels actifs de l'environnement.

En effet la portée du soutien que l'on recherche auprès de l'école est importante, c'est un milieu influent où se dessine un avenir concerté de l'aménagement du territoire dans un cadre créatif.

L'école forme des décideurs à une échelle concrète : celle de l'Aménagement du territoire. Elle est donc hautement qualifiée pour s'impliquer ou soutenir un programme d'éducation qui traite de l'environnement en utilisant l'environnement (« par » et « pour » l'environnement donc).

Identifier le travail produit en bénévolat et mise en valeur dans les budgets présentés aux institutions.

Il s'agit de :

- Faire l'inventaire de l'avancement des travaux, qui ont intégralement été réalisés sans le moindre budget, y compris un gros travail de prise de contacts et de mise en réseau des acteurs compétents qui ont été mis à contribution.
- Répertorier un travail horaire qui restera très approximatif puisqu'une grosse partie du projet est pour l'instant un travail de conception et dont la partie réflexive, bien réelle, est difficilement quantifiable.

Il reste cependant que ce long travail de concertation a déjà permis d'esquisser le pourtour du projet qui prend forme et trouve un cadre dans les limites tracées par les différentes branches professionnelles qui se sont exprimées.

Travail sur le concept encyclopédique (*encyclopédie des apprentissages*) du projet.

Il s'agit de mettre en lien le nouveau matériel proposé aux jeunes (à savoir : **Internet**) avec la transmission active de connaissance, **de définir les nouveaux enjeux de l'éducation** face à cet apport si neuf. C'est une nouvelle façon de légitimer, par la synthèse des documents existants, par leur mise en perspective dans un but défini, l'apport des programmes de l'enseignement général : celui de chercher à donner à futures générations le moyen de découvrir leurs passions et leurs goûts pour leur avenir professionnel.

Et dans le cadre de cette ambition, le projet doit être un moyen de raconter aux enfants ces notions qui garantissent chacune la possibilité d'un avenir professionnel (durable, c'est à dire tenant compte des enjeux environnementaux quant aux ressources).

Le texte produit, rappellera que les chapitres abordés par l'enseignement général sont d'abord les réponses à des besoins sur le marché du travail.

Travail sur la mise en ligne du projet et la vente de micros actions pour le financement du projet. Sont concernés les responsables graphiques et webmaster de l'équipe.

Le programme de mise en ligne permettra en plus d'une meilleure communication pour l'entreprise la mise en vente d'actions. Ce programme ne devrait pas être terminé à la fin du mois prochain mais l'arrivée dans l'équipe de notre webmaster : Sébastien FRERY, permet de commencer les travaux dès que les graphistes auront fini les premières planches qui devront définir l'image du projet. Sont appelés à participer à la production du site, notre responsable graphique, Tanguy COLAS DES FRANCS, selon ce que sont emploi du temps lui permettra d'investir de temps, le mois prochain, et Charles KUNTZ, qui sont invités à prévoir une réunion sur le sujet avec le webmaster, à vos agendas !

Organisation d'une rencontre des acteurs, production concertée des énoncés des sujets qui devront être abordés

Tous les travaux qui seront envoyés par mail à l'adresse lauredupuy@live.fr seront ensuite repris pour discussions.

Une réunion générale est envisageable. Ceux qui le souhaitent sont priés de le manifester et le dîner rencontre ne sera organisé que si vous le souhaitez.

Cette réunion interne devrait avoir lieu en juin pour préparer le colloque avec les partenaires en septembre.

Lors du dîner rencontre, nous établirons la liste des sujets qu'il nous semble indispensable de faire aborder à l'extérieur. (Partenaires ou autres), c'est-à-dire qu'il faut les définir ensemble avant d'en parler aux intervenants extérieurs.

La liste des invités au colloque répondra à celles des sujets qui doivent être traités.

Si le dîner ne devait pas avoir lieu, le travail sera effectué par différents petits comités comme jusqu'ici. A vous de me dire si cela vous convient. En cas de non réponse j'attends votre approbation.

4. Conception de l'Entreprise, Administratif et développements

- Où ira l'argent de Je veux tout savoir, prévisions en développements...
- Une association pour commencer les travaux : l'association de rêve
- La structure de l'entreprise
- Partenariats souhaités et/ou en discussions
- Parler d'envies (d'après un cours de monsieur Fabrice GUILLERMET)
- Philosophons : Petit rappel d'un texte qui nous est cher : définition du développement durable par Margueritte YOURCENAR

Où ira l'argent de Je veux tout savoir, prévisions en développements...

Il est entendu que les bénéfices de « Je veux tout savoir » sont amenés à être réinvestis dans la production, néanmoins, le potentiel de développement étant extrêmement élevé puisqu'il s'attaque à un marché international, pour un label en éducation internationale, et que dans ces conditions, même si les initiateurs du projet seront bénéficiaires d'une partie de ses retombées économiques, il reste que si les bénéfices étaient extrêmement élevés, ils devraient être réorientés par une stratégie de l'entreprise vers des objectifs dignes de ce que peut produire un enseignement mondial, et il vient que les zones du monde où l'éducation n'est pas une priorité devraient bénéficier de l'apport des plus riches. C'est-à-dire que ceux pour qui la survie vient avant l'éducation dans leurs quotidiens, devraient être les premiers à bénéficier d'un apport des plus riches par un système de vases communicants allant des plus riches vers les plus pauvres.

La diffusion, avec le soutien de l'Europe aurait lieu dans les classes librement, partout, et en revanche, seulement pour les plus riches, via des DVD à acheter en rayons pour leurs enfants, ce qui promotionnerait le surplus et permettrait dans un premier temps de rendre la vente proportionnelle aux revenus locaux dans des pays moins riches. Ensuite, si l'entreprise continue de générer du profit, la stratégie d'utilité de l'action amène à penser le redéploiement des sommes amassées pour l'aménagement des bidonvilles : puisque l'aménagement est la base du confort dont doit bénéficier chaque être humain pour accéder à une certaine équité et à une certaine civilité qui sont les fondements de la paix avec la communication. C'est le principe d'égalité par le biais de l'équité que défend cet engagement.

Personnellement, en tant que chef d'entreprise, je ne souhaite pas que l'argent passe nécessairement sur mon compte pour être réinvesti vers ces objectifs et j'engage toute l'entreprise dans cet élan qui serait le produit des meilleurs dont nous essayons de faire rallier la cause. L'environnement et un domaine où les héros sont dans la nature et défendent la protection des terres et des animaux mais n'en désirent pas moins réduire la détresse et la misère humaine.

Plus simplement : à partir d'un certain quota, les bénéfices seront reversés à destination d'une action caritative en faveur de l'aménagement des bidonvilles, et d'autre part, si les DVD seront payants et en vente libre, un certain nombre d'exemplaires seront mis

gracieusement à la disposition de pays en voie de développement selon les conditions de ressources

Une association pour commencer les travaux : l'association de rêve

Une association peut travailler en pré-production et permettre que toutes les démarches à effectuer pour monter l'Entreprise soient effectuées moyennant des subventions plus modestes et/ou le soutien des partenaires. En effet, nous espérons dans un premier temps répartir trois temps pleins pour un temps déterminé par la subvention et permettre au travail à faire en amont du projet et les prises de contact nécessaires à sa réalisation d'être faits dans des conditions moins difficiles et avec des locaux.

Ainsi il revient aux autorités de déterminer l'engagement public dans le projet, rappelons-le d'économie mixte et aux investisseurs ou petits actionnaires (société mutualiste) de reprendre à leur charge le reste des sommes nécessaires.

Ce n'est pas pour l'association mais bien pour l'entreprise que le site sera mis en ligne et il proposera la vente de micro-actions.

La structure de l'entreprise

Plusieurs juristes travaillent sur le concept de l'entreprise en tant que société anonyme à savoir dirigée par des actionnaires et à la mise en vente de 29% des parts en micros actions sur internet. Nous avons également un webmaster, Sébastien FRERY, qui se mettra en charge de la mise en ligne du projet.

Parler d'envies (d'après un cours de monsieur Fabrice GUILLERMET, journaliste enseignant d'ESAJ)

« Inspirer, éviter les violons... »

PLAN CLIMAT

PRODUIRE DANS LE SENS DU REVE COLLECTIF, qu'est-ce qu'un rêve collectif, une utopie réalisable ; protéger, l'environnement, les générations futures qui ne sont rien d'autre que les enfants, protéger la faune en lui permettant d'être vue et identifiée en tant qu'individus distincts et interagissant, protéger la flore menacée de la même façon, faire glisser un peu de l'argent des riches vers les plus pauvres par le biais de ce qu'ils peuvent offrir à leurs enfants en terme d'apprentissages pour leur avenir, faire un peu fleurir l'Education mondiale puisque mondialisation il y a, et permettre au projet de s'enrichir constamment par la participation ouverte à tous dans la rédactions des scripts d'apprentissage : les cours peuvent être envoyés par courriers, toute reprise d'un élément du travail d'un individu sera rémunéré à titre d'auteur ou de co-auteur. Favoriser l'apprentissage

tout au long de la vie et un certains nombres d'objectifs nationaux cités dans le projet de l'écran éducatif des rues et dans le dossier de demande de subvention à la commission européenne remis à tous les participants. Une entreprise utopiste mais réalisable ? Il reste que le projet d'éducation à l'environnement proposé par la série « le plaisir d'aimer la nature » répond à un constat alarmant d'impossibilité de former suffisamment d'experts en nature ou en géo-sciences c'est-à-dire la science du milieu : ce qui est trop gros pour être observé microscopes, et trop petit pour être appréhendé par la géographie, la science des bêtes et des plantes, pour laquelle la participation de Monsieur Pierre Déom doit être citée comme exemple à suivre, de même que certains auteurs et enseignants comme Monsieur Bournérias. Une formation de 8 ans d'études en spécialités de la nature étant impossible à réclamer dans la perspective de peut-être sauver l'environnement humain, il nous a été impossible de ne rien faire et ce travail essaye d'illustrer une partie jouable de la formation des enfants. Cette partie, nous avons envie de la dessiner: pas une projection idyllique et inventée, mais la vraie vie de la Terre, aussi merveilleuse qu'elle l'est. De la musique et des chants d'oiseaux, les vrais. Les envies se multiplient avec le nombre des participants. Et – pardon ! - merci à Monsieur Guillermet (...pour les violons, il en faut bien dans l'Orchestre! ...) qui rappelle que pour démarrer, tout projet commence par des envies !

Petit rappel d'un texte qui nous est cher : définition du développement durable par Margueritte YOURCENAR :

« Il n'y a pas seulement pour l'humanité la menace de disparaître sur une planète morte, il faut aussi que chaque homme pour vivre humainement, ait l'air nécessaire, une surface viable, une éducation, un certain sens de son utilité. Il faut au moins, une miette de dignité et quelques simples bonheurs ».

Définition donnée par Marguerite Yourcenar (tirée des « Yeux ouverts », paru en 1980)

Année après année, les mots clefs tracent le chemin d'une analyse qui pose les jalons de mon approche. L'an dernier je décrivais ce texte au regard de mon projet de diplôme que j'orientais alors dans la réalisation d'un lieu éducatif : le jardin éducatif qui devait servir à l'appui de cours sur l'environnement (qui auraient dû exister), permettant aux enfants de marcher dans un site naturel, aidés dans leurs devoirs d'apprendre et de reconnaître la nature et ses habitants. Qui est probablement le sujet le plus intarissable et le moins polluant. CPN

Actualités et revue de presse

- Révolutionn...aire : la voiture indienne (Guy NEGRE) à air comprimée 6 000 euros.
- Soutenabilité forte et solidarité démocratique (*la revue durable*)

Révolutionn...aire : la voiture indienne (Guy NEGRE) à air comprimée 6 000 euros.

« L'airPod est une voiturette fonctionnant avec un moteur à air comprimé

Innovation. Elle n'est pas au mondial de l'Auto, et pourtant l'AirPod préfigure peut-être ce que sera la voiture citadine des prochaines années : un véhicule ultra-compact (2 mètres), léger (220 kilos), économique (6 000 euros) et propulsé par un moteur totalement non polluant, puisqu'il carbure à l'air comprimé. L'idée fait son chemin dans la zone industrielle de CARROS, près de Nice.

On accède à bord par le pare-brise ou par une lunette arrière. Elle se conduit avec un joystick qui remplace à la fois le volant, l'accélérateur et le frein. L'engin peut être utilisé sans permis et dispose d'une autonomie de 220 kilomètres. Et pour faire le plein, une minute trente branché à un compresseur (d'air) et c'est reparti ...

Les indiens du groupe automobile Tata Motors, premier constructeur du pays, ont signé en 2007 et Nice a prévu en 2010 la mise à disposition, sur le model des vélib, des voiturettes, en libre service. »

Soutenabilité forte et solidarité démocratique (la revue durable) un texte de
Jean-Louis LAVILLE en italique

(Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, coordinateur européen du Karl Polanyi Institute of Political Economy et chercheur au laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, à Paris.)
Commenté par Laure DUPUY

« Le développement durable prolonge la longue histoire de la solidarité comme principe de construction des sociétés modernes. Sa version la plus forte renoue avec la vision de la solidarité démocratique propre à la première moitié du XXe siècle. La priorité qu'elle accorde aux finalités sociales et écologique des activités débouche sur une conception plurielle de l'économie.

Au début du XIXe siècle, loin d'engendrer l'harmonie sociale, la révolution industrielle et l'économie fondée sur la recherche de gain matériel bouleversent les conditions de vie et « métamorphosent » la question sociale (Castel, 1995). Pour combattre les effets perturbateurs du marché en plein essor, le principe de la solidarité émerge comme central.

Deux acceptions opposées de ce principe, la solidarité philanthropique et la solidarité démocratique, se font toutefois jour. Aujourd'hui, les versions antagonistes du développement durable -faible et forte- réactualisent ces acceptions divergentes de la solidarité. Un bref retour en arrière s'impose donc pour comprendre comment la situation contemporaine renoue le fil d'un débat que la croyance en la toute-puissance d'un Etat-providence solidement arrimé à la croissance marchande a occulté.

Solidarité philanthropique

La solidarité philanthropique renvoie à la vision d'une société éthique, dans laquelle des citoyens altruistes remplissent leurs devoirs les uns en vers les autres sur une base volontaire. Cette conception de la solidarité en tant qu'engagement interindividuel est fortement marquée au coin des préoccupations libérales. Focalisée sur l'urgence et la préservation de la paix sociale, son objet est de soulager les pauvres grâce à des actions palliatives.

Mais valorisée comme constitutive de la citoyenneté responsable, cette inclination à aider autrui porte en elle la menace d'un « don sans réciprocité » (Ranci, 1990), dont le seul retour possible est une gratitude sans limites. Dès lors, les bénéficiaires ne sont jamais en mesure d'honorer leur dette. Cette forme de solidarité induit ainsi des liens de dépendance personnelle qui enferment les donataires dans une situation d'infériorité »

Sauf si les ***devoirs des uns envers les autres sur une base volontaire*** se fait avec ***réciprocité*** et que le retour vienne par le travail produit dès lors par le pauvre en transmettant son savoir comme par exemple les tribus nomades d'Ardèche dans le projet de « Je veux tout savoir ». Dans le concept de l'écran éducatif des rues, le projet peut permettre aux plus pauvres de préparer des cours pour les moins instruits à volonté et selon le principe que même

s'il avait du mal à apprendre certaines choses, il n'en deviendrait que meilleur communicant. En effet, plus on a eu de mal à comprendre quelque chose, plus on est apte à le retransmettre à ceux qui ont du mal, car on comprend leurs difficultés. (Excusez-moi d'affirmer, c'est une expérience personnelle très concluante. J'étais moi-même une élève qui avait du mal en presque tout sauf en mathématiques ! Et je peux affirmer que toutes les difficultés surmontées sont des forces supplémentaires, et se dépasser, c'est justement ce que doit faire la société pour parer au changement climatique.)

« Certes, la solidarité philanthropique a joué un grand rôle, en témoignant les formes variées de patronage et paternalisme développées au XIXe siècle. Mais elle véhicule un dispositif de hiérarchisation sociale et de maintien des inégalités » (ce qui n'est pas le but de notre Entreprise, en réflexion)

« Solidarité démocratique »

A cette version « bienveillante » s'oppose » (? ou se juxtaposerait...) « Une version de la solidarité comme principe de démocratisation de la société qui résulte d'actions collectives. Axée sur l'entraide mutuelle autant que sur la revendication, elle relève de l'auto-organisation et du mouvement social. Cette forme alternative de la solidarité suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.

Partant de la liberté d'accès à l'espace public pour tous les citoyens, elle s'efforce d'approfondir la démocratie politique par une démocratie économique et sociale. L'histoire française est marquée par une très forte mobilisation de cette forme de solidarité.

Sortir de la charité (...où l'améliorer ?)

Pierre Leroux introduit le terme de solidarité en philosophie afin de démarquer le lien social démocratique de la charité. Selon lui, « la nature n'a pas créé un seul être pour lui-même [...], elle les a créés les uns pour les autres et a mis entre eux une solidarité réciproque ». C'est pourquoi il convient de substituer au christianisme, car « ce qu'il faut entendre aujourd'hui par charité, c'est la solidarité mutuelle entre les hommes » (VIARD, 2007) (et c'est entendu)

En dépit de ses accents datés, cette théologie politique émet une forte critique de la charité. (Il semble en effet que ce doit être une action personnelle et non d'Etat uniquement !). Pour échapper autant à un individualisme concurrentiel qu'à un étatisme autoritaire, Pierre LEROUX insiste sur l'établissement entre l'Etat et la société d'une communication qui suppose des groupes intermédiaires.

L'associationnisme solidaire met ces idées en pratique. Afin d'entretenir l'esprit public indispensable à la démocratie, il table sur les réseaux de solidarité que sont l'atelier, les associations et la presse. Il s'engage dans la recherche d'une autre économie : l'organisation du travail qui reste à trouver fournirait l'occasion de mettre sur pied des entités productives qui inscrivent la solidarité au cœur de l'économie.

L'Etat entre en scène

Mais suite aux événements de 1848, cette première approche de la solidarité démocratique rencontre des limites. Celle qui lui succède dans la seconde moitié du XIXe

siècle est issue de la réflexion et de la pratique de figures politiques, de juristes ou de sociologues tels que Célestin Bouglé, Léon Bourgeois, Léon Duguit et Emile Durckheim.

Leur version alternative de la solidarité démocratique repose sur l'idée d'une dette sociale qui amène chacun, en tant que membre de la société, à passer un « quasi-contrat » avec ses semblables. Ce qu'ils proposent n'est plus un engagement interindividuel, mais de chaque individu vis-à-vis de la collectivité. Cet engagement n'est en outre plus volontaire : l'Etat en assure le respect par l'obligation.

Léon Bourgeois l'indique bien (2008) : « le devoir social n'est pas une pure obligation de conscience, c'est une obligation fondée en droit, à l'exécution de laquelle on ne peut se dérober sans une violation d'une règle précise de justice. » L'Etat peut imposer cette règle « au besoin par la force » afin d'assurer « à chacun sa part légitime dans le travail et les produits ».

L'Etat émancipe les dépendances personnelles par l'accès au droit mais, en contrepartie, **renforce « sa puissance tutélaire »** et « son rôle central de mise en forme de la société » (Lafore, 1992). La notion de solidarité prend un sens nouveau et apparaît comme le moyen pour les républicains de réconcilier droits individuels et responsabilité de l'Etat. Au bilan, cette version de la solidarité démocratique avalise la prééminence de l'économie marchande. **» Et c'est pourquoi nous demandons la tutelle de l'Etat dans ce projet qui s'intègre dans un programme pour un développement durable et solidaire des pays en voie de développement par le chemin de la protection de l'environnement.**

« L'Etat et le marché »

La seconde moitié du XIXe siècle voit ainsi s'instaurer un Etat protecteur. Le régime institutionnel qui se met en place repose sur l'économie de marché assortie d'une redistribution publique pour en tempérer les inégalités. La modernité qui a promu cette forme d'économie a mis au point des institutions nouvelles qui contrecarrent ses effets destructeurs.

Le XIXe siècle consacre à la fois l'invention de l'économie marchande et du social. **Face à la misère et aux perturbations que la révolution industrielle** et la diffusion de cette économie engendrent, la nécessité s'impose d'**établir des normes sociales de justice, dont l'Etat social se porte garant.** » (Dont il semble aujourd'hui avec la mondialisation que ces normes doivent prendre en compte, l'état du monde et **élargir son champ d'action par et grâce à l'économie** qui est le seul réel pouvoir planétaire) « C'est ainsi, par exemple, que des gouvernements interdisent le travail des enfants et limitent la durée du travail.

Expression de la volonté générale, l'Etat devient dépositaire de l'intérêt général. Il met en œuvre grâce au service public, qui tient sa légitimité de la représentation politique, à l'instar de l'entreprise qui tient la sienne du capital. C'est une autorité publique soumise au contrôle démocratique qui édicte les règles qui président aux redistributions des riches vers les pauvres ou des actifs vers les inactifs.

Ce service public prend une telle ampleur qu'une économie non marchande organisé en son sein devient le second pilier de l'économie, en complément et en correction de

l'économie marchande. » (Et qui trouve divers expressions et mises en œuvres quand à leurs complémentarités)

*« Avec le compromis fordiste des Trente Glorieuses, une véritable synergie entre Etat et marché s'instaure après la seconde guerre mondiale. **Tandis que l'Etat keynésien favorise la croissance économique grâce à de nouveaux outils de connaissance et d'intervention, l'Etat providence prolonge les formes précédentes d'Etat social avec la sécurité sociale et la généralisation des systèmes de protection sociale. L'Etat encadre et soutient le marché autant qu'il en corrige les inégalités** » (ou qu'il tente de le faire)*

« Cette synergie entre Etat et marché se manifeste en particulier par la diffusion du statut salarial, grâce à un flux régulier de créations d'emplois et des gains de productivité élevés, qui permettent les négociations salariales périodiques. Le statut salarial réalise un couplage inédit entre travail et protections, qui en fait un vecteur privilégié d'intégration sociale.

Deux conceptions de la soutenabilité

Le développement durable vise à ajouter à la solidarité horizontale à l'égard des plus démunis (...) une solidarité verticale destinée à préserver les modes de vie des générations futures. Cette notion apparaît, à la fin du XXe siècle, dans un contexte où le rôle de l'Etat protecteur et social est remis en cause au profit d'une vision autorégulatrice du marché.

Aussi les deux visions antagonistes de la soutenabilité qui s'opposent, la faible et la forte (dont il convient de réconcilier les deux bouts), renoue avec le différend qui opposait au début du XIXe siècle, la solidarité philanthropique à la première mouture de la solidarité démocratique.

Soutenabilité faible et philanthropie

*Les partisans de la « soutenabilité faible » estiment le capital naturel largement substituable par du capital technique, et confient « aux mécanismes du marché le soin de parvenir aux degrés ou au rythme optimal de destruction de la nature » (Maréchal, 2005). Les conséquences sociales et écologiques ne sont prises en compte que si un prix est fixé (création de marché... de droit à polluer (**nous pensons, qu'il vaudrait mieux créer un marché du droit à réparer en s'enrichissant**), mesures fiscales incitatives) pour orienter les choix des producteurs et des consommateurs.*

Selon cette conception « faible » de la soutenabilité, l'économie marchande est la seule à même de produire les antidotes aux maux qu'elle induit : seuls des mécanismes correcteurs internes à cette économie seraient capable de contrecarrer les effets écologiques et sociaux négatifs de la dynamique économique. (...)

Soutenabilité forte et démocratie

Les partisans d'une « soutenabilité forte » contestent cette position de surplomb. Leur raisonnement ne part pas de l'entreprise mais de la société. L'économie y est pensée dans le cadre du renouvellement de la société dans le temps et du maintien des conditions naturelles qui permettent ce renouvellement.

Les défenseurs de cette orientation insistent sur le fait qu'aucune contribution monétaire ne remplacera des normes écologiques et sociales. Ils se soucient de ce qui menace de dégrader de façon irréversible le « capital naturel critique » (par exemple, la stabilité climatique) auquel aucun capital technique n'est substituable et qui, dès lors, devrait être soustrait à la logique marchande » (et pourquoi n'y serait-elle pas plutôt assujettie, on peut essayer au moins)

« Ils s'inquiètent également de ce qui menace de détruire de façon irréversible le capital humain et social, qui peut être dilapidé quand les inégalités s'amplifient et que les soins, l'éducation, la santé ne sont plus préservés comme des biens publics.

*Cette version « forte » du développement durable replace l'économie dans son rôle de moyen destiné à atteindre des finalités de justice sociale et de soutenabilité écologiques, **dont la teneur résulte d'une délibération politique.** Cette réinscription dans une interrogation téléologique sur le vivre ensemble des Hommes suppose de garantir deux conditions quand au cadre dans lequel l'économie trouve place. (Et qui trouve en même temps place dans l'économie)*

La première condition est l'établissement grâce à des arbitrages publics, d'un ensemble de règles et d'institutions régulatrices légitimes qui ont vocation à « socialiser le marché » et à limiter son recours à des stocks limités de ressources non renouvelables.

La seconde condition et la mobilisation d'une pluralité de logiques d'action et de principes économiques (...) il faut consolider les principes économiques et les formes plurielles de propriété. (...) susceptibles de dessiner les voies d'une solidarité démocratique redéployée vers un authentique développement durable.

ANNEXE 1

LEÇONS SUR L'ART ÉGYPTIEN

PAR

Jean _CAPART

Membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique.

Chargé de cours d'Égyptologie à l'Université de Liège.

Professeur à l'Institut supérieur d'Art et d'Archéologie de l'Université de Liège.

*Conservateur et Secrétaire des Musées Royaux du Cinquantenaire,
A Bruxelles.*

LIÈGE

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE

4, PLACE SAINT-MICHEL

1920

...Cette vue d'ensemble peut se préciser par l'examen de sites différents, montrant successivement les aspects les plus caractéristiques du paysage égyptien.

Regardons d'abord le cours du fleuve même et prenons-le à son entrée en Egypte, dans la région d'Assouan, près de la fameuse île de Philae. Les eaux calmes et tranquilles formaient autrefois, avant la construction du barrage d'Assouan, un encadrement merveilleux à la petite île, couverte des temples de la déesse Isis, comparée à un grand bateau sacré, naviguant au milieu d'un fleuve. Mais ce site merveilleux a perdu la plus grande partie de son charme.

Bientôt, en aval de l'île de Philae, le mouvement des eaux se précipite en une chute de plus en plus rapide et le fleuve exécute par plusieurs chenaux, les bonds successifs que l'on a dénommés pompeusement la cataracte.

Lorsqu'on escalade un des îlots rocheux qui encombrant le cours du fleuve, l'horizon se découvre et s'étend vaste et morne. Partout l'œil ne voit que des îles et des masses granitiques entre lesquelles les eaux cherchent leur chemin. De rares palmiers animent de place en place ce paysage autrement stérile et désert.

LE PAYS. SES ASPECTS CARACTERISTIQUES

Bientôt cependant le fleuve se calme et dans la région de l'île d'Eléphantine, il a repris à peu près complètement sa tranquillité.

A partir de cet endroit jusqu'à la mer, il déroulera ses flots paisiblement, s'étalant ou se resserrant suivant les particularités du profil de la vallée. Si, en quelques endroits, sa largeur le fait ressembler à un bras de mer, en d'autres, elle se resserre à l'instar d'un canal. Là où le Nil est peu profond, il est coupé parfois de grands bancs de sable entravant la navigation ; on les tourne par un étroit chenal, qui longe l'une ou l'autre rive.

Si, à quelques endroits, le fleuve côtoie directement la montagne, qui prend même, exceptionnellement, des allures de falaise, généralement les rives sont plates et désertes, garnies çà et là par un bois de palmiers.

Tous les ans, de juin à octobre, l'inondation fait sortir le fleuve de son lit ; la partie de la vallée inondée et dans laquelle se dépose le limon, dont les eaux sont chargées, constitue ce qu'on pourrait appeler l'Egypte véritable, par opposition au désert.

Voyons, en différents points de la vallée, quels sont les résultats de ce régime particulier. •

Si dans la région d'Assouan on se porte à quelque distance du fleuve, dans une gorge du désert, aux ruines du couvent de

St-Siméon, et que, de là, on regarde le paysage, on saisit d'un coup un aspect extrêmement typique de l'Egypte. Dans la vallée desséchée, une coulée de sable se répand jusqu'au fleuve : sur la rive gauche du Nil, le désert est donc maître absolu. Passé le fleuve, une mince bande de terrain est occupée en majeure partie par la petite ville d'Assouan. Immédiatement au-delà, réapparaît le désert arabe, qui s'étend à perte de vue. Ici donc la vallée est réduite à extrêmement peu de chose.

A Thèbes, la plaine s'ouvre au contraire largement. Le Voyageur installé à Louksor, sur la rive droite, verrait devant lui le fleuve large et tranquille ; sur la rive gauche la berge, s'élevant en pente douce, est abandonnée par les eaux, de jour en jour, au moment du retrait de l'inondation. Un peu au-delà de cette partie sablonneuse peu propre à la culture, on aperçoit la bande noire des terres limoneuses, ponctuée de groupes d'arbres ; puis immédiatement après se dresse la montagne déserte.

Si le voyageur se reporte ensuite sur les premières pentes de cette même montagne, à l'extrémité Ouest de la vallée, il voit se dérouler, dans toute son ampleur, la vaste plaine thébaine. Aux pieds, les premières pentes de la montagne, criblée d'excavations, qui sont les anciens tombeaux. De place en place, quelques groupes d'habitations arabes. A la lisière du désert, s'élèvent les ruines majestueuses du grand temple de Ramsès II, connu sous le nom de Ramesseum. Un peu vers la droite, on aperçoit les deux colosses dits de Memnon, les statues qui précédaient le temple funéraire d'Aménophis III. Un canal d'irrigation traverse la plaine en diagonale et va rejoindre le Nil, mince bande brillante, vers le fond du tableau. Au-delà du fleuve, un étroit ruban noir représente la partie cultivée sur la rive droite, puis enfin, tout à fait à l'horizon, dans lequel elles se perdent en partie, s'élèvent les montagnes du désert arabe.

Le spectacle n'est pas très différent si l'on se transporte près de la pointe du Delta, par exemple à la hauteur de la grande nécropole de Saqqarah et d'Abousir.

Le problème qui se présente dès l'origine aux populations de l'Egypte fut d'étendre toujours, le plus possible, les bienfaits de l'inondation, de conquérir sur le désert des territoires toujours plus vastes, en empêchant que le sable ne ravît aux agriculteurs les conquêtes qu'ils devaient aux travaux d'irrigation. L'œuvre des ingénieurs modernes ne fait que continuer en ce sens les traditions des plus anciens habitants. Une conséquence mérite d'être signalée dès maintenant. Les Egyptiens, extrêmement jaloux de ne laisser se perdre aucun espace de cette terre précieuse, ont reporté au désert les édifices consacrés au culte des morts.

Après avoir ainsi considéré le fleuve et la vallée, jetons un regard rapide sur les cultures et les agglomérations humaines.

Dans la Basse-Egypte, la plaine s'étend à l'infini. Riche des moissons les plus abondantes, mais d'un aspect extrêmement monotone, les champs succèdent aux champs, animés par quelques touffes de palmiers, parfois par un bois. De distance en distance, les villages se suivent, composés généralement d'un petit nombre d'habitations, réunis parfois par des routes ombragées d'arbres, dont le niveau dépasse à peine les cultures voisines.

Des canaux de plus en plus ramifiés pénètrent partout, les uns assez larges, circulant paresseusement entre des plantations de palmiers ; les autres, plus étroits, véritables ruisseaux, se glissant à travers les villages.

Des machines hydrauliques permettent, en outre, d'élever l'eau des canaux et de la déverser sur les terres. La plus simple s'appelle le chadouf. C'est une espèce de balance à contrepoids, qui soulève un récipient plein d'eau, à la hauteur d'une rigole, dans laquelle, l'ouvrier qui manœuvre la machine, la déverse sans peine. L'invention est fort ancienne, car le chadouf est figuré sur les monuments pharaoniques.

Considérons maintenant quelques paysages caractéristiques des régions cultivées de la Haute-Egypte. Le pittoresque village de Kafr El Haram groupe ses maisons au pied du plateau de Gizé, sur lequel s'élèvent les grandes pyramides ; au-delà s'étend la plaine, à perte de vue, montrant de-ci de-là de grandes flaques d'eau, laissées par l'inondation en retrait. Au loin, un autre village se dissimule sous un groupe de palmiers.

Quand on se rend de la gare de Bédrechein à la nécropole de Saqqarah on traverse d'abord la région de Mit-Rahiné, dont les riches cultures s'étendent à perte de vue. Au pied même de la montagne désertique, le village de Saqqarah, qui a donné son nom à la région, s'étend sur les bords d'une grande mare, où s'ébattent des oies et des canards.

Le spectacle ne change pas beaucoup dans les diverses contrées de la Moyenne-Egypte. Dans la région d'Abydos, par exemple, on parcourt, depuis le Nil jusqu'à la montagne, des terres d'une merveilleuse fécondité et qui laissent voir, au moment de la récolte, l'humus qui dessèche et se fendille largement sous l'action du soleil.

Cette terre de couleur foncée, tranche vivement sur le ton clair du désert et si les anciens Egyptiens ont appelé leur pays « la terre noire », ils en ont certainement choisi le caractère le plus frappant.

Le passage de la partie cultivée au désert se fait très brusquement, presque sans transition. On remarque cependant parfois de grands arbres qui s'élèvent vigoureusement en plein sable, comme une protestation contre la stérilité, mais leurs racines profondes puisent l'humidité dans les couches d'infiltration.

Le désert se confond, en réalité, avec la montagne, ou plutôt avec les deux chaînes de montagnes, que sépare le cours du ...

10 LEÇONS SUR l'art ÉGYPTIEN

...fleuve. La chaîne libyque suit la rive gauche, la chaîne arabique, la droite. Vers la Basse-Egypte le désert est plat et monotone, déroulant pendant des kilomètres ses dunes de sable. Au moment des pluies une maigre végétation dessine de véritables routes, sur lesquelles les caravanes trouvent l'alimentation nécessaire aux bêtes de transport. Remonte-t-on vers la Haute-Egypte, le désert s'étale souvent en pentes douces jusqu'à l'endroit où il rencontre la montagne, qui s'élève abrupte et parfois en terrasses. La nécropole d'Abydos offre à ce point de vue un aspect très caractéristique. Partout, au premier plan, le sol tourmenté, ravagé, laisse entrevoir sous le manteau de sable les ouvertures des puits, donnant accès aux chambres funéraires. L'horizon est barré par la montagne qui s'élève à quelque cent mètres au-dessus de la plaine, en grande masse, aux contours peu variés.

A Thèbes, au contraire, les profils sont plus mouvementés ; les gradins successifs de la montagne sont plus découpés ; au-dessus de tout s'élève une pointe, qui fait songer à une pyramide naturelle, la « cime d'Occident », que les Anciens avaient divinisée. L'action du sable, chassé par le vent, a découpé le calcaire capricieusement, par exemple au-dessus du fameux temple de Deir-el-Bahari.

La montagne s'interrompt parfois brusquement, donnant accès à une vallée désertique : l'exemple le plus connu, sinon peut-être le plus typique, est la vallée des rois à Thèbes. Son trajet, long et sinueux, offre des coups d'œil extrêmement pittoresques, rappelant parfois les chaos de certaines vallées célèbres. En un point les anciens Egyptiens ont percé le seuil naturel d'un cirque de la montagne, où ils ont abrité les dernières demeures des grands rois du Nouvel Empire. C'est au pied de falaises abruptes, à l'extrémité d'éperons rocheux gigantesques, dans des défilés étroits, que dorment ou que dormaient de leur dernier sommeil les souverains qui avaient soumis à leur pouvoir tout le monde connu de leur temps. Dans une autre vallée, moins sauvage d'aspect, s'abritaient les tombes des reines et des princes.

Jusqu'aux environs de Gebel-Silsilé, les montagnes sont en calcaire. Ici on rencontre un banc de grès compact. Le Nil s'est ouvert un passage à travers la pierre et la vallée est réduite exactement au cours du fleuve. Les rives sont coupées actuellement de grandes excavations, qui marquent l'emplacement des carrières antiques. Dans la région d'Assouan, nous avons vu le fleuve se frayer un chemin à travers les masses granitiques. Parfois les blocs roulés se pressent les uns contre les autres, comme si des Titans avaient disposé là une réserve de pierres, de dimensions diverses, où l'on viendrait choisir la matière première des monuments royaux...

Voir le cours complet sur :

http://www.archive.org/stream/leonssurlart00capa/leonssurlart00capa_djvu.txt

Annexe II

Et puisque nous devons répondre aux normes du droit :

La communication dans l'Entreprise, droits et devoirs, d'après une partie du cours de Monsieur Didier DOUCET. Ou Communication institutionnelle et légale dans l'entreprise

Toutes les mesures obligatoires sont à étudier par l'ensemble des Associés et des équipes.

Plan

I. le comité d'entreprise

1. Composition du Comité d'Entreprise
2. Comment fonctionne le Comité d'Entreprise
3. Le rôle du Comité d'Entreprise

II. les délégués du personnel

1. Leurs rôles : défendre les salariés dans leurs revendications personnelles et collectives
2. Qui participe aux réunions de Délégués du Personnel
3. Les formalités à accomplir pour que ces réunions se tiennent
4. Les domaines où interviennent les Délégués du Personnel :
5. Les moyens d'action des Délégués du Personnel

III. l'apport du droit syndical

1. Les syndicats représentatifs
2. La section syndicale
3. Les délégués syndicaux

IV. l'expression directe des salariés

1. Quel est le champ d'application de ce droit d'expression (et dans toutes les entreprises)
2. 1^{er} cas : L'entreprise a des délégués syndicaux ou un délégué syndical
2^{ème} cas : l'entreprise n'a pas de délégué syndical
3^{ème} cas : l'entreprise n'a ni Délégué syndical, ni Délégués du personnel
3. Périodicité et contenu de la négociation

V. l'inspecteur du travail

Plan reprenant fidèlement une partie du cours délivré par Monsieur Didier Doucet à l'Institut d'Etudes Européenne, Université de Saint-Denis, juin 2009

La communication institutionnelle et légale se réalise par l'intermédiaire de **5 grandes institutions** prévues et définies par la loi :

I. Le Comité d'Entreprise

- 1. Composition du Comité d'Entreprise**
- 2. Comment fonctionne le Comité d'Entreprise**
- 3. Le rôle du Comité d'Entreprise**

Il a pour objet d'assurer une expression collective des salariés qui permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans **les décisions relatives à** :

- **La Gestion**
- **L'évolution Economique et Financière de l'Entreprise**
- **L'Organisation du travail**
- **Aux Techniques de Production**

Le Comité d'Entreprise est élu par le personnel. Condition nécessaire et Obligatoire dès 50 salariés. Créé en 1945, il est orientation politique d'autogestion des entreprises.

Si les comités d'entreprises fonctionnent bien, ils permettent une symbiose entre le patronat et les syndicats.

Mis en place par le législateur, **il est protégé par la loi.**

Les chefs d'entreprises qui ont plus de 50 salariés (ce qui n'est pas encore notre cas puisqu'aujourd'hui, l'entreprise fonctionne dans des associations de compétences est elle est principalement composée de partenaires, associés ou bénévoles et ne dispose encore d'aucun salariés ; néanmoins, il est a envisager que si l'entreprise devait effectivement exister

juridiquement puis de manière fonctionnelle, elle associera aux travaux un certain nombre de salariés) devra alors s'inscrire dans les lignes et directives prévues par la loi, et ne pas porter atteinte à la libre désignation des membres du comité.

L'atteinte au bon fonctionnement du comité d'entreprise s'appelle le délit d'entrave (puni pénalement, il est passible d'une amende de 2 000 à 20 000 euros et d'un emprisonnement allant de deux mois à un an).

1. Composition du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise comprend :

- Un président (**le chef d'entreprise ou son représentant**)
- **Des délégués titulaires**
- **Des délégués suppléants** (assistant aux réunions mais qui ont seulement une voix consultative)
- **Un représentant de chacune des organisations Syndicales** (désignés par elles ; ce sont les Organisations syndicales représentatives, elles sont 5 en France : **CGT**, **CFDT**, **FO**, **CFTC** _ Chrétiens, et **CGC** Confédération Générales des Cadres)
- **Le conseiller du travail**
- **L'assistante sociale**
- **Le commissaire aux comptes**
- **L'expert comptable**
- Eventuellement **des experts techniques**.

2. Comment fonctionne le Comité d'Entreprise

Le secrétaire du Comité d'Entreprise a un rôle important, il est désigné par les membres titulaires du comité. **Son rôle :**

- Arrêter l'ordre du jour du comité d'entreprise avec le chef d'Entreprise
- Etablir le procès verbal de la réunion
- Il est également chargé de diffuser ou d'afficher ce procès verbal

Le règlement intérieur du Comité d'Entreprise :

Il est établi par lui et fixe les modalités de fonctionnement du comité. Ce règlement intérieur va également déterminer les rapports du Comité avec les salariés de l'Entreprise. Ainsi que les modalités de diffusion des comptes rendu de réunion du Comité.

Le Comité d'Entreprise se divise en commissions :

Le Comité d'Entreprise se divise en commissions, certaines sont obligatoires d'autres sont facultatives.

...Obligatoires :

- **La Commission de la Formation** : Elle est obligatoire pour les Entreprises ayant au moins 200 salariés.
- **Commission d'information et d'aide au logement** : obligatoire dans les entreprises qui ont au moins 300 salariés.
- **Commission économique** : Obligatoire pour 1 000 salariés.

...Facultatives :

- **De la formation**
- **De l'apprentissage**
- **Des conditions de travail**
- **Et toute autre qui soit de l'initiative de l'entreprise**

Les membres des commissions peuvent être choisis parmi les membres du personnel de l'Entreprise.

3. Le rôle du Comité d'Entreprise

Présidé par le chef d'entreprise et avec la participation des délégués titulaires ou suppléants, le Comité d'Entreprise sert à **Discuter de la vie de l'Entreprise par l'intermédiaire de la « Réunion du Comité d'Entreprise »** qui doit avoir lieu **Une fois par mois.**

Le secrétaire prépare l'ordre du jour avec le chef d'Entreprise ; chaque point sera ensuite examiné le jour de la réunion.

Les vœux et les avis doivent être repris par le chef d'entreprise, qui doit fournir **des réponses motivées écrites**.

Le comité d'Entreprise est principalement invité à **s'exprimer sur deux points** :

- **Economique** (dossiers économiques de l'Entreprise)
- **Social** (arbre de Noël, ...)

...Sur lesquels il doit se prononcer. Il est ici consulté à titre de conseil.

II. Les délégués du personnel

- 1. Leurs rôles : défendre les salariés dans leurs revendications personnelles et collectives**
- 2. Qui participe aux réunions de Délégués du Personnel**
- 3. Les formalités à accomplir pour que ces réunions se tiennent**
- 4. Les domaines où interviennent les Délégués du Personnel (qu'il y ait ou non un CE)**
- 5. Les moyens d'actions des DP**

Les délégués du personnel ne sont pas présents au CE.

1. Leurs rôles : défendre les salariés dans leurs revendications personnelles et collectives

Toute Entreprise qui a 10 salariés au moins, doit avoir des délégués du personnel (sauf dispositions prévues par la loi, cf. plus loin)

Les délégués du personnel ont le droit de se promener dans l'Entreprise à toute heure de travail (à condition de ne pas déranger le service).

Ce sont eux qui sont chargés d'afficher les procès verbaux des réunions du personnel.

Les réunions du personnel doivent avoir lieu une fois par mois sur l'initiative du chef d'entreprise ou du secrétaire général le cas échéant. Le chef d'entreprise est tenu de ne pas empêcher la réunion de bien se tenir, ce qui serait un délit d'entrave.

2. Qui participe aux réunions de Délégués du Personnel :

- L'employeur ou son représentant (secrétaire général)
- Délégués titulaires et délégués suppléant. Ces délégués sont élus (cf. plus loin)

Les DP, lors des réunions de délégués, peuvent s'ils le veulent se faire représenté par un représentant d'une organisation Syndicale en cas de problèmes.

3. Les formalités à accomplir pour que ces réunions se tiennent :

Deux jours ouvrables avant la réunion, les DP doivent faire passer au chef d'Entreprise les revendications qu'ils veulent exprimer lors de la réunion des Délégués, l'Employeur est tenu de répondre par écrit à leurs demandes 6 jours ouvrables après la réunion, mais peut prendre un délais de réflexion et mettre un sujet à l'étude, temporairement.

En général, c'est un cahier qui circule. Ce cahier sera rempli sur la page de gauche par les demandes et revendications. Les réponses seront sur la page de droite. Ce registre s'appelle le registre des délégués du Personnel. Il doit être mis à la disposition des salariés (un jour ouvrable tous les 15 jours). Il doit être mis à la disposition des Délégués et de l'inspecteur du Travail.

Les Délégués du Personnel peuvent aller auprès de l'inspecteur du travail pour lui faire valoir des plaintes ou des observations concernant le travail.

Si l'Inspecteur du travail se rend dans l'Entreprise, il doit avertir les Déléguées du Personnel qui peuvent l'accompagner dans l'Entreprise.

4. Les domaines où interviennent les Délégués du Personnel (qu'il y ait ou non un CE) :

- Congés payés
- Désignation des membres du Comité d'Hygiène et de sécurité (ce dernier comprend des représentants du personnel qui sont désignés conjointement par le CE et les DP)
- Accidents du travail
- Licenciement économiques dans l'Entreprise. Si il y a moins de 50 salariés donc pas de Comité d'Entreprise, le chef d'Entreprise doit consulter les délégués du Personnel.
- **Ils ont également la mission de remplir la totalité ou certaines missions du CE dans 2 cas : si il n'y a pas de CE, c'est-à-dire moins de 50 salariés**, dans ce cas, les délégués du personnel ont des attributions économiques, qui sont cependant limitées à l'amélioration du rendement et de l'organisation de l'Entreprise. **Et s'il y a plus de 50 salariés mais pas de Comité d'Entreprise**, dans ce cas, (et il doit y avoir élection avec appel à candidature, appel de listes, et demande aux syndicats. S'il n'y a pas de candidats, il y a constat de carence, lequel est transmis à l'inspecteur du travail.) les Délégués du personnel sont alors chargés d'assumer tout ou partie des fonctions économiques du Comité d'Entreprise Mais ils doivent assumer cette gestion conjointement avec le chef d'Entreprise.

Les Délégués du Personnel et les membres du Comité d'Entreprise sont des salariés protégés, un licenciement ne peut avoir lieu sans que l'avis du Comité d'Entreprise ai été pris et l'autorisation doit être demandée à l'inspecteur du travail.

4. Les moyens d'actions des DP :

- Les Délégués du personnel ont le droit de disposer d'un local.
- Ils peuvent circuler librement dans l'Entreprise (pendant leurs heures de travail) et hors de l'Entreprise pendant les heures de délégation
- Ils disposent d'un crédit de 15 heures par mois rémunérées normalement.
- Ce sont des salariés protégés

III. Le droit syndical

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">1. Les syndicats représentatifs2. La section syndicale3. les délégués syndicaux |
|--|

1. Les syndicats représentatifs

5 syndicats sont représentatifs en France : CGT, FO, CFDT, CFTC, CGT ; ils ont des droits dus à leur représentativité :

- S'occuper des conditions de travail
- S'occuper dans l'Entreprise des salaires, de l'intéressement, de la participation,
- De la formation,
- D'intervenir également en ce qui concerne les institutions représentatives du personnel DP et CE, notamment au moment des élections et également
- D'intervenir dans la négociation collective et
- Dans les conflits du travail individuels ou collectifs

2. La section syndicale

Dans toute les Entreprises, chaque Syndicat représentatif a le droit de créer une section syndicale. **Pour exercer sa fonction de communication, les moyens prévus par la loi sont les suivant :**

- La collecte des cotisations dans l'Entreprise

- Afficher les communications syndicales (sur des panneaux qui ne sont pas les mêmes que ceux du CE ou des DP)
- La diffusion de tracts et les publications (diffusées librement aux heures d'entrée et de sortie du travail uniquement)
- Elle peut bénéficier d'un local. Si l'Entreprise a moins de 200 salariés, cependant, le chef d'entreprise peut mettre un local à disposition mais n'y est pas tenu.
- Les réunions syndicales : les adhérents peuvent se réunir une fois par mois. La réunion doit avoir lieu en dehors des heures de travail. La section syndicale peut inviter des personnes extérieures à l'Entreprise à la réunion mais s'il s'agit de personnalités non syndicales, elle doit avoir l'accord du chef d'entreprise.

3. les délégués syndicaux

Dans les Entreprises qui ont au moins 50 salariés, **toute organisation syndicale représentative**, lorsqu'elle constitue une section syndicale : peut désigner un délégué syndical. Ils sont désignés par les syndicats et non pas élus. L'employeur doit être prévenu par lettre recommandée AR du nom du délégué syndical. Les nom ou les noms des délégués syndicaux doivent être affichés (l'inspecteur du travail doit être prévenu par copie de la désignation).

Les attributions de ces délégués syndicaux :

- Ce sont les représentants du syndicat auprès du chef d'Entreprise
- Ils animent la section syndicale
- Ce sont des interlocuteurs du chef d'Entreprise dans les domaines suivants :
 - La négociation des conventions collectives
 - La négociation annuelle sur les salaires
 - La mise en œuvre du droit d'expression

Comment animent-ils la section syndicale :

Ils disposent d'un panneau d'affichage, et peuvent distribuer des tracts ; ils peuvent aussi organiser des réunions syndicales

Les moyens dont disposent ces délégués syndicaux pour exercer leurs missions :

Ils peuvent circuler librement dans les locaux de l'Entreprise et y prendre tous les contacts qu'ils veulent.

Certains documents d'information doivent leur être obligatoirement communiqués :

- Le projet de bilan social
- Les conventions collectives
- Le plan de formation professionnel de l'Entreprise
- Le bilan du travail à temps partiel

Ce sont aussi des salariés protégés

IV. l'expression directe des salariés

- 1. Quel est le champ d'application de ce droit d'expression (et dans toutes les entreprises)**
- 2. 1^{er} cas : L'entreprise a des délégués syndicaux ou un délégué syndical**
2^{ème} cas : l'entreprise n'a pas de délégué syndical
3^{ème} cas : l'entreprise n'a ni Délégué syndical, ni Délégués du personnel
- 3. Périodicité et contenu de la négociation**

Les salariés ont un droit d'expression sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail (art. L461 alinéa 1 et suivants du code du travail)

Ce droit d'expression a pour objet de définir les actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail, l'organisation de l'activité et la qualité de la production dans l'Entreprise

1. Quel est le champ d'application de ce droit d'expression (et dans toutes les entreprises):

Les modalités seront différentes selon qu'il y a plus ou moins de 50 employés. Tous les employés y ont droit.

Le domaine de ce droit s'applique à la qualité de la production, et tout ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail dans l'Entreprise.

Il est mis en place par un accord négocié entre l'employeur et les organisations syndicales ou après consultation du CE ou des DP.

- 3 situations :
- l'entreprise a des délégués syndicaux ou un délégué syndical
 - l'entreprise n'a pas de délégué syndical
 - l'entreprise n'a ni Délégué syndical, ni Délégués du personnel, ni Comité d'entreprise.

1^{er} cas : L'entreprise a des délégués syndicaux ou un délégué syndical

Le Chef d'Entreprise doit communiquer, négocier avec le délégué syndical pour mettre en œuvre le droit d'expression.

2^{ème} cas : L'entreprise n'a pas de délégué syndical

L'employeur doit obligatoirement consulter le CE ou les DP.

3^{ème} cas : l'entreprise n'a ni Délégué syndical, ni Délégués du personnel ni Comité d'entreprise.

Il y a là un vide de la loi et le droit d'expression est dans ce cas laissé à la responsabilité du Chef d'Entreprise.

3. Périodicité de la négociation.

Si accord entre le chef d'entreprise et les délégués syndicaux, la négociation se fait tous les trois ans. Et si il n'y a pas d'accord avec le syndicat, l'employeur doit engager une négociation tous les 2 ans. Sans aucun accord (pas de DS, ni de DP, ni de CE) alors, la consultation doit avoir lieu tous les ans. Si l'employeur ne prend pas l'initiative, les Délégués Syndicaux peuvent le faire eux même.

Sont négociées :

Les modes d'organisation, la fréquence, la durée des réunions, qui permettent l'exercice du droit d'expression et les modalités par lesquelles les employés font valoir au chef d'Entreprise leur expression.

V. l'inspecteur du travail

L'inspecteur du travail est un responsable avec qui les Entreprises communiquent fréquemment (chef d'Entreprise, salariés ou représentant du personnel dans l'Entreprise)

Il est chargé de veiller à l'application de l'ensemble des dispositions légales réglementaires et conventionnelles relatives au domaine du travail. Il peut avoir un rôle de conciliation. On peut lui demander son avis sur l'application de la loi.

Il a un rôle, des moyens de contrôle et des moyens de contraintes.

Pour ce faire, il dispose du droit d'entrer dans l'Entreprise à tout moment. C'est le « droit de visite », il peut aller où il veut et quand il le veut. Il a un « droit de prélèvement », un droit de communication, un certain nombre de documents doivent lui être remis : Registre du personnel, et Registre des délibérations.

Ses moyens de contrôle sont les suivants :

Il vérifie que certains documents sont bien affichés dans l'Entreprise :

- Règlement intérieur
- Convention collective
- Durée du travail
- Le nom du médecin
- Le nom et l'adresse de l'Inspecteur du travail
- ...

Si la loi n'est pas respectée il notifie une observation à l'employeur. Et si l'employeur ne rectifie pas il peut lui faire une mise en demeure et peut ensuite lui notifier « procès verbal ». Les notifications de l'Inspecteur du travail sont inscrites sur un registre qui s'appelle « le registre de notification de l'Inspecteur du travail ».

COURRIER A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE RESPONSABLE DU GRAND EMPRUNT

Paris, le 28 février 2011

A l'attention de Monsieur René Ricol,

Commissaire général à l'investissement, chargé de veiller aux 35 milliards de l'emprunt national,

à l'aimable attention de Monsieur Didier Doucet,

Cher Monsieur,

En quelques mots, je voudrais vous convaincre de soutenir le développement de notre projet car il propose une palette originale et novatrice d'outil interactif multimédia de découverte de la nature, complémentaire à la formation à l'environnement.

Son utilisation, très ludique, est réalisable pour un coût raisonnable aura une performance dans précédent dans son domaine du fait de son interactivité conviviale basée sur les technologies informatiques de communication.

Le projet a plusieurs facettes qui ont toutes pour but une plus grande appréciation de la nature.

Premier outil d'application du projet, iFlore est la clé de voute qui permet d'asseoir le développement: il s'agit de développer la première application mobile en téléphonie qui offre à ses utilisateurs la possibilité de reconnaître les plantes et d'accéder à leur caractéristiques d'après une photo prise dans la nature ou de modélisations 3D.

A partir de cette reconnaissance interactive, les utilisateurs accéderont aux bases de données disponibles comme par exemple les spécificités connues, dans tous les domaines d'utilisation culinaires et/ou médicinales. Par une navigation adaptée, elle permettra de fournir toutes informations utiles et ludiques pour tous les âges y compris pour les petits (avec des jeux assistés en ligne qui offriront de nombreuses voies de découvertes de la nature comme des jeux de piste qui, à partir d'une plante accompagne la recherche de la faune et de la flore dépendant et habitant à sa proximité).

Ce volet associera les meilleurs experts en reconnaissance d'image, en intelligence artificielle et en botanique pour adapter le fonctionnement et les contenus aux utilisations et aux usages.

Le deuxième volet viendra compléter l'outil interactif I-flore, en proposant la production d'une série de dessins animés destinés à toutes les formes d'écran (smartphone, Ipad et similaire, ordinateurs, télévision, réalisé d'après les bandes dessinées éditées par la Hulotte ; ce volet est destiné à un apprentissage ludique des espèces et des plantes de la nature, hors site. L'idée est de proposer aux enfants (et aux plus âgés) de programmes de découvertes ludo éducatifs adaptés aux supports et aux usages des nouveaux écrans.

Nous partons du constat que la multiplicité des outils de réception et de lecture des programmes multimédia, va permettre à des spectateurs de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes d'accéder en self service (par opposition à la diffusion linéaire de la télévision) à des contenus en ligne ou en téléchargements. Il est donc essentiel, si l'on veut propager des contenus à forte valeur ajoutée humaine et environnementale, de créer des contenus adaptés et attractifs.

La culture de la nature et de l'environnement est un domaine qui peut être le moteur du développement d'activité positives en terme de retour pour la société dans son ensemble. A un âge où les enfants ont du temps disponible, une curiosité et une ouverture d'esprit fantastique, il nous semble essentiel de pouvoir construire pour eux des réponses à fort potentiel. Ce type de productions, destinées aux utilisations des

enfants sera un vecteur fort de l'apprentissage. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'usage des contenus adaptés en animation sur les téléphones portables par les enfants dès l'âge de 2 ans.

Jamais les professeurs ne pourront être remplacés mais le support audiovisuel de l'enseignement multimédia embarqués va, tout comme les livres à l'époque de l'apparition de l'imprimerie, peut prendre une part très importante dans les processus de consommation et de gestion des activités de l'enfance. Il faut conquérir ses audiences et ne pas laisser ce secteur aux seuls marchands de divertissements

C'est dans ce contexte que je me permets de solliciter votre soutien pour la première phase de notre projet iFlore.

Dans le dossier de présentation complet vous découvrirez qu'il ne nécessite qu'un financement de 2 millions d'euros pour développer les applications utilisant des technologies particulièrement innovantes et pour lancer ses premières utilisations.

Vous jugerez de la novation qu'il propose dans la relation entre les utilisateurs et les outils, vous apprécierez les ouvertures de développement qu'il suggère dans de nombreux autres domaines que le notre.

Je suis certaine que vous étudierez vos possibilités d'intervention en prenant en compte l'effet d'amorçage et de levier que votre participation pourrait représenter. Ce serait un signal très fort pour associer les autres partenaires, publics et privés, nécessaires au développement et réunir les fonds, les hommes et les entreprises capables de mener le projet à son terme.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à notre demande, je vous prie d'accepter, Cher Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Cordialement,

Laure Dupuy et son équipe

Adresse pour toute réponse :

Laure Dupuy

78, rue Pierre Demours

75017 Paris

An die Europäische Commission.

Sehr geehrte Damen und Herren,

Im Rahmen des ERASMUS MUNDUS Ausbildungsforschungsprogramms ist die Zielsetzung des nachstehenden Projekts die Förderung einer umweltspezifischen Ausbildung .

Unser Projekt "Freude an und Liebe zur Natur" bietet eine Alternativlösung zur Ausbildung von Lehrberufen auf dem Gebiet des Umweltschutzes.

Unser Unternehmen (Fa. "Je veux tout savoir" –"Ich will alles wissen ») produziert hauptsächlich edukative Zeichentrickfilme. 40 Diplomanten der französischen Hochschulen für Landschaftsgärtner nehmen z.Zt. an der Ausarbeitung eines Bildungskonzepts und dessen Inhalts teil, mit der Perspektive von ungefähr 100 Stellenkreationen.

Als Gegenleistung für eine Subventionierung des Initialprojekts der drei Folgen « Freude an und Liebe zur Natur », bieten wir der EU eine kostenlose Diffusion in allen Lehranstalten an.

Zielsetzung des Konzepts :

LERNEN : die erste Folge betrifft Lernen und Kennenlernen in der Natur : Identifizierung der Florau und Fauna- ein innovativer Einblick in die Tier- und Pflazenwelt für Schüler.

ANWENDEN : die zweite Folge zeigt ein neues Verhalten im Bezug auf die Sammlung und Verwendung von Produkten der Natur ; das Programm zeigt Beispiele, Kinder, wie und was sie sammeln und kochen, welche Naturprodukte heilen können, mit welchen gebaut werden kann...

VERANTWORTUNG : Ziel der dritten Folge ist in Zusammenarbeit mit diplomierten Landschaftsarchitekten Lösungen zu umweltspezifischen Problemen anzubieten. Jede Folge zeigt ein hochinteressantes Abenteuer eines Spezialisten in Zusammenarbeit mit anderen Berufsgruppen, die von ihnen angebotenen wirtschaftlich und ästhetisch tragbaren Vorschläge zu umweltspezifischen Problemlösungen.

Jeder Film ist spezifischer auf botanische Kenntnisse und die saisonbedingte Pflanzenwelt ausgerichtet, als bisher in Frankreich unterrichtet.

Wir bieten :

- . Eine innovante Ausrichtung für die Umweltschutzunterricht.

- . Eine bewährte pädagogische Formulierung (s. die Serien « Il était une fois », Hocus&Lotus» oder « La Bible », herausgegeben von M6 Vidéo, herausragende Beispiele von Bildungszeichentrickfilmen).

- . Wir haben die Probleme und deren Lösungen hinsichtlich der Umweltschutzlehre identifiziert. Somit ist die Möglichkeit geben, ein breites Publikum zu sensibilisieren.

- . Die Zielgruppen sind Schüler, denen ein kostenfreier Zugang in Schulen geboten wird, sowie Fernsehsendungen und der Vertrieb von DVDs.

In der Hoffnung bald von Ihnen zu hören, verbleibe ich mit freundlichen Grüßen,

Laure Dupuy